



HAL
open science

Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise

Pierre Courtioux, Christine Erhel, Daniel Vaughan-Whitehead

► **To cite this version:**

Pierre Courtioux, Christine Erhel, Daniel Vaughan-Whitehead. Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise. 2017. halshs-01539448

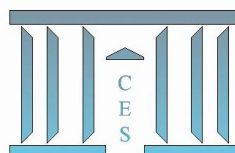
HAL Id: halshs-01539448

<https://shs.hal.science/halshs-01539448v1>

Submitted on 14 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Les classes moyennes en Europe et en France
au sortir de la crise**

Pierre COURTIoux, Christine ERHEL,
Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD

2017.29



Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise

Pierre Courtioux*, Christine Erhel**, Daniel Vaughan-Whitehead***

Abstract : Middle-class in France and Europe after 2008 Recession

Within European countries, France belongs to a group of countries (also including Germany, Belgium, Netherlands, Spain) where the share of the middle class in total population stands at a relatively high level. Besides that share appears stable over the last 10 years (as in Belgium and the Netherlands, and contrary to Germany or Sweden where it has been decreasing).

Such middle-class resilience during the crisis, and more generally from 1996 to 2001, can be related to three main trends : the stability of the middle-class share within total population, stable inequalities within the middle-class, and a maintained growth in income.

However, the French middle-class has been hit by labour market changes. First, the share of managers and professionals has increased in the middle-class, especially in the middle-class higher income group, making that group closer to the higher income class. Second, the development of flexible forms of employment (temporary employment, part-time and involuntary part-time) has been concentrating on middle-class lower income group -and even more on the lower income class. Thus heterogeneity within the middle-class seems to have increased in France despite its overall stability.

Key words : middle-class, income, France, European Union

Résumé

Au niveau européen la France fait partie d'un groupe de pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suède) pour lesquels la classe moyenne représente une part relativement élevée de la population. Elle se distingue également par une classe moyenne résiliente dans le courant des dix dernières années (comme la Belgique et les Pays-Bas, et contrairement à l'Allemagne et la Suède).

La résilience des classes moyennes en France durant la crise et plus généralement sur la période 1996-2011 a au moins trois dimensions : une relative stabilité de sa part dans la population totale, une stabilité des inégalités en son sein et une progression des niveaux de vie.

Cependant, la classe moyenne française a été touchée par les transformations du marché du travail, et ce de manière hétérogène. Tout d'abord, la progression de la part de cadres a été plus marquée pour les classes moyennes aisées que pour les autres groupes qui composent la classe moyenne, ce qui tend à les rapprocher des classes plus aisées. A contrario, la croissance des diverses formes flexibles d'emploi, du temps partiel et notamment du temps partiel contraint a été plus forte pour les classes moyennes moins aisées, rapprochant leurs conditions d'emploi de celles des plus pauvres.

Mots clés : classes moyennes, revenus, France, Union Européenne

Codes JEL : D3, H2, J3

* *EDHEC Business School, pierre.courtioux@edhec.edu*

** *Centre d'Economie de la Sorbonne (CNRS-Université Paris 1) et Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail, erhel@univ-paris1.fr*

*** *Bureau International du Travail, vaughan-whitehead@ilo.org*

Les classes moyennes, leur taille et leurs évolutions, constituent un enjeu économique et social important dans l'ensemble des pays de l'OCDE, et une question de recherche pour les sociologues et les économistes depuis le débat américain des années 1980 sur le rétrécissement de la classe moyenne (« *shrinking middle class* »). En France les travaux existants montrent plutôt une stabilité de la taille des classes moyennes sur les 30 dernières années, tandis que le débat se concentre sur les transformations de leurs caractéristiques et de leur position sociale relative. Chauvel (2006) souligne l'hétérogénéité des classes moyennes dans la société française et avance l'hypothèse d'une déstabilisation par rapport à la période des Trente Glorieuses du fait du ralentissement de la croissance des salaires, de l'affaiblissement du lien entre revenu et statut professionnel, et surtout de phénomènes de déclassement générationnel. Goux et Maurin (2012) réfutent l'idée d'un déclassement des classes moyennes en France, celles-ci ayant au contraire maintenu leur position en termes de salaires, de lieux de résidence (et de part des propriétaires) ou encore en termes scolaires pour leurs enfants. Mais ce maintien de leur position s'est fait au prix d'efforts très importants dans un contexte de concurrence sociale accrue, avec un fort sentiment d'insécurité car elles se trouvent « coincées entre la peur de la chute et le désir d'élévation »¹. Dans d'autres pays de l'Union Européenne, c'est la question du déclin numérique des classes moyennes qui est posée : c'est le cas en Allemagne, mais également en Suède, longtemps considérée comme un pays se caractérisant par une classe moyenne large et affluente. Mais de manière plus générale la crise de 2008 et les tendances restrictives des finances publiques depuis 2010 conduisent à s'interroger sur les tendances récentes pour l'ensemble des pays européens.

Au sein de la littérature académique sur le sujet, deux types d'approches coexistent. Les approches sociologiques fondent la définition et l'analyse des classes moyennes sur des critères socio-économiques, en premier lieu la profession (et les nomenclatures des professions, notamment pour la France la catégorie socioprofessionnelle), mais également le sentiment d'appartenance à la classe moyenne, les habitudes de vie, les valeurs... Les approches économiques sont centrées sur le critère du revenu, qui permet de borner les frontières de la classe moyenne, située entre les pauvres et les classes aisées ou riches. En comparaison internationale ce sont plutôt ces approches par le revenu qui se sont développées dans le courant des trente dernières années, favorisées par la mise à disposition de données d'enquête harmonisées sur les revenus des ménages : le *Luxembourg Income Study* (LIS) depuis le début des années 1980, et pour les pays de l'Union Européenne l'enquête EU-SILC depuis 2004.

Dans cette littérature économique, un enjeu important est la définition des frontières des classes moyennes, que l'on peut aborder de manière absolue (les classes moyennes sont les trois quintiles ou les 60% du milieu de la distribution des revenus), ou relative, en fixant une borne inférieure et une borne supérieure à partir d'un pourcentage du revenu médian (en général défini au niveau du ménage, et dans

¹ Goux, Maurin (2012), p.8.

une perspective de niveau de vie par unité de consommation). Dans cette seconde perspective, la définition de bornes revêt un caractère normatif. Dans la lignée des premières approches américaines des années 1980 (Thurow, 1985), une approche plutôt restrictive s'est développée, qui fixe les limites des classes moyennes entre 75 et 125% du revenu médian (dans une perspective comparative voir par exemple Pressman, 2007). Des approches comparatives récentes retiennent des critères plus larges (Bigot *et al*, 2011 ; Atkinson et Brandolini, 2011 ; Chauvel, 2013). Sur données européennes, compte tenu de l'existence d'un seuil de pauvreté à 60% du revenu médian, il apparaît relativement logique de considérer que les classes moyennes commencent là où la pauvreté s'arrête (Atkinson et Brandolini, 2011). Mais cela laisse ouverte la question de la limite supérieure (fixée à 200% de la médiane par Atkinson et Brandolini, à 250% par Chauvel, à 150% par Bigot *et al*), et celle de subdivisions internes à la classe moyenne définie de manière large. Bigot *et al* (2011) distinguent ainsi entre une classe moyenne inférieure (en dessous de la médiane) et une classe moyenne supérieure (au-dessus). Les analyses comparant les résultats obtenus avec un critère restrictif et un critère large montrent que le classement des pays se révèle identique dans les deux cas (Atkinson et Brandolini, 2011).

Au-delà de ces questions de définition, cette littérature parvient à des résultats convergents sur la taille relative des classes moyennes et sur son évolution en comparaison internationale.

Dans les années 1980 et 1990, les pays où la classe moyenne est la plus importante sont les pays du Nord de l'Europe (notamment 50% et plus des ménages en Suède²²), tandis qu'elle apparaît relativement limitée dans les pays anglo-saxons (environ un tiers de la population aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni). Les pays du continent européen se trouvent dans une situation intermédiaire, avec une classe moyenne dépassant les 40% de la population en Allemagne, aux Pays-Bas ou encore en France (Pressman, 2007). Sur des données européennes de 2009, Bigot *et al* (2011) opposent les pays nordiques et corporatistes (Danemark, Norvège, Pays-Bas, France), où la classe moyenne représente environ 60% de la population³³, et les pays du Sud ainsi que le Royaume-Uni, où leur part est inférieure à 50% (Espagne, Portugal, Grande-Bretagne). La taille des classes moyennes apparaît ainsi liée au régime d'Etat-Providence et notamment au niveau des prélèvements obligatoires et des dépenses sociales.

Ces analyses s'interrogent également sur l'hypothèse d'un déclin des classes moyennes. Pour Bigot *et al* (2011), cette hypothèse est confirmée dans de nombreux pays européens entre la fin des années 1980 et 2009, particulièrement dans les pays de l'Est (Slovaquie, République Tchèque, Pologne) et dans quelques pays nordiques ou continentaux (Finlande, Suède, Allemagne, Belgique). Mais il existe également des pays où les classes moyennes sont plus nombreuses en 2009 : Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande et France. Les analyses de Pressman (2007) portent sur une période plus ancienne et sur un échantillon de pays plus réduit mais montrent également une hétérogénéité des tendances observables. Des analyses de contribution montrent par ailleurs que ces différences entre pays ne sont

²² Selon une approche fondée sur des bornes à 75% et 125% du revenu médian.

³³ Selon une approche fondée sur des bornes à 70 et 150% du revenu médian.

pas liées à des facteurs démographiques (structure de la population par âge ou par genre), ni même conjoncturels (chômage), mais plutôt aux politiques de redistribution (sociales et fiscales).

Enfin, cette littérature comparative permet d'aller au-delà de la question de la taille des classes moyennes. Elle montre également qu'il ne s'agit pas d'un groupe social homogène : en France, en Allemagne ou encore en Suède, les classes moyennes définies selon le critère de revenu dépassent celles qui sont définies selon le critère de la profession, ce qui signifie qu'elles incluent une partie des « classes ouvrières » (Atkinson et Brandolini, 2011). En termes de dynamique, on n'observe pas (jusqu'en 2009) de paupérisation des classes moyennes (i.e. de baisse de leur niveau de vie moyen), mais le niveau de vie moyen des hauts revenus a augmenté plus vite, accentuant les inégalités dans la plupart des pays. Le cas de la France est particulier, car le niveau de vie moyen des pauvres a également augmenté plus rapidement que celui des classes moyennes (Bigot *et al*, 2011), ce qui rejoint l'idée de classes moyennes françaises « sous pression » pour maintenir leur position relative. Enfin, les analyses de Chauvel (2013) se concentrent sur les inégalités entre cohortes de naissance⁴, et montrent que celles-ci ont augmenté en France et en Italie, tandis qu'elles restaient stables dans les pays nordiques.

Ainsi, même dans les pays où la proportion de classes moyennes définies à partir des revenus est stable ou en augmentation, leur situation relative a évolué.

Dans cet article, qui s'appuie sur un projet comparatif coordonné par le Bureau International du Travail en 2015 (voir encadré), nous cherchons à prolonger la littérature existante sur deux points principaux. Premièrement, nous intégrons les dernières données comparatives disponibles en comparaison européenne (enquête EU-SILC, encadré 2) afin de voir si les tendances identifiées par Bigot *et al* (2011) se prolongent après 2010, qui constitue dans les pays européens un tournant vers des politiques économiques et sociales plus restrictives. La persistance du chômage à un niveau élevé dans de nombreux pays (et particulièrement en France) peut également contribuer à l'érosion des classes moyennes sur la période récente. Les résultats comparatifs seront mis en perspective avec des analyses approfondies menées pour 13 pays dans l'ouvrage de Vaughan-Whitehead (2016). Deuxièmement, nous explorons la question de l'hétérogénéité des classes moyennes en distinguant entre classes moyennes « centrales », « plus aisées » et « moins aisées » (encadré 1), et en croisant pour le cas français avec un ensemble d'informations disponibles depuis 1996 sur la situation sur le marché du travail des individus appartenant aux différents groupes et de leurs conjoints (sur la base des Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux, encadré 2).

L'article présente tout d'abord les résultats de l'approche comparative, qui souligne la résilience des classes moyennes en France, alors même qu'elles déclinent dans certains autres pays européens où elles se situaient historiquement à des niveaux élevés (notamment l'Allemagne et la Suède). Puis il propose un portrait de ces classes moyennes en France entre 1996 et 2011, soulignant les conséquences des transformations du marché du travail sur l'accès à l'emploi et la qualité des emplois occupés, notamment

⁴ Mesurées par la probabilité d'accès à la classe moyenne supérieure.

pour les classes moyennes moins aisées. L'évolution des niveaux de vie des classes moyennes est également analysée, ainsi que les sources de leurs revenus, en comparant avec les classes aisées et pauvres.

Encadré 1

Définir les classes moyennes à partir des revenus

Dans cet article, en cohérence avec le projet de comparaison internationale coordonné par ILO – cf. Vaughan-Whitehead (2016) –, nous privilégions une approche en termes de revenus pour identifier les classes moyennes. Dans ce cadre, les personnes dont le niveau de vie est compris entre 60% et 200% du niveau de vie médian appartiennent aux classes moyennes dans un sens large. La particularité de ce projet de recherche était également de différencier au sein des classes moyennes entre différents sous-groupes :

- la « classe moyenne plus aisée » (*upper-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 120% et 200% de la médiane,
- la « classe moyenne centrale » (*core-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 80% et 120% de la médiane,
- la « classe moyenne moins aisée » (*lower-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 60% et 80% de la médiane

Le niveau de vie est calculé au niveau du ménage en appliquant à un revenu de référence l'échelle d'équivalence « OCDE-Insee modifiée » : le premier adulte compte pour une unité de consommation, chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 et chaque personne de moins de 14 ans pour 0,3. Par convention, le niveau de vie d'un ménage est affecté à tous les individus qui le composent : la médiane des niveaux de vie est alors calculée sur cette population d'individus.

Les différents travaux constitutifs du projet de recherche financé par ILO ne retiennent pas systématiquement la même population de référence pour identifier les classes moyennes. Par exemple Vaughan-Whitehead *et al.* (2016) dans leur cadrage européen limitent leur champ aux ménages dont la personne de référence est d'âge actif ; tandis que Courtioux et Erhel (2016) dans leur analyse du cas français calculent le niveau de vie sur le revenu disponible et considèrent l'ensemble des ménages.

Dans cet article, nous utilisons la même méthodologie pour caractériser l'appartenance aux classes moyennes à la fois pour la comparaison européenne et pour l'analyse du cas français (cf. encadré 2). La méthode choisie est cohérente avec celle utilisée au niveau de l'Union Européenne pour mesurer la pauvreté : nous retenons le revenu disponible comme variable de référence pour calculer le niveau de vie et notre champ inclut l'ensemble des ménages. L'avantage d'une telle définition des classes moyennes est de fournir un découpage en groupes de revenus qui couvre l'ensemble de la population tout en restant compatible avec la définition standard de la pauvreté monétaire. En effet, la part d'individus avec un niveau de vie inférieur à 60% de la médiane correspond bien aux individus « pauvres » selon cette définition ; les individus ayant un niveau de vie supérieur à 200% de la médiane sont considérés comme appartenant aux « classes aisées ».

Encadré 2 Les données utilisées

Pour définir les classes moyennes et identifier leurs caractéristiques nous utilisons deux types de données.

Les données européennes sur les revenus et les conditions de vie EU-SILC sont disponibles sur la période 2004-2014. Elles nous permettent de caractériser la taille et les revenus relatifs des classes moyennes françaises par rapport aux autres pays européens ; la période couverte permet d'identifier les principales évolutions depuis la crise de 2007-2008. L'ensemble des années disponibles ont été utilisées et les résultats complets sont présentés dans l'annexe 1, tandis que les graphiques inclus dans le texte se concentrent sur quelques années clé. Afin d'observer ces évolutions et d'encadrer la période de la crise, nous présentons dans le texte les résultats pour 2004, 2007, 2011 et 2014. Nous nous concentrons ici sur les principaux pays qui ont fait l'objet d'analyses approfondies dans le projet ILO et dans l'ouvrage édité par Vaughan-Whitehead (2016) : Allemagne (DE), Belgique (BE), Espagne (ES), Estonie (EE), France (FR), Grèce (GR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Pays-Bas (NL), Portugal (PT), Suède (SE).

Pour analyser plus en détails les caractéristiques des classes moyennes française vis-à-vis du marché du travail et caractériser leurs évolutions sur une plus longue période, nous utilisons également l'enquête *Revenus Fiscaux* (1996) et les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* (2007, 2011). Ces dates nous permettent d'identifier des évolutions de moyen terme, ainsi que d'éventuelles inflexions faisant suite à la crise de 2007-2008. Ces enquêtes correspondent aux enquêtes *Emploi* (Insee) auxquelles sont appariées les déclarations fiscales des foyers fiscaux qui composent les ménages enquêtés. Ces enquêtes ne fournissent pas des informations parfaitement homogènes. Tout d'abord, la structure de l'enquête emploi a changé au cours du temps, avec notamment le passage à l'enquête *Emploi* en continu en 2003 (Givord, 2003 ; Goux, 2003). Ensuite la manière de renseigner les revenus qui ne sont pas présents dans la déclaration fiscale a été modifiée au fil des enquêtes (notamment le revenu minimum et les transferts relevant des politiques familiales). Alors que ces revenus sont imputés en 1996, pour les années les plus récentes, ils sont issus d'un appariement des données fiscales avec les données des administrations en charges de ces transferts (notamment la CNAF). De plus, les revenus du capital, qui font l'objet d'une imputation, sont de mieux en mieux pris en compte au fil des enquêtes. Cette série de données ne permet donc pas une comparaison parfaitement homogène au cours du temps (notamment si l'on se focalise sur les dimensions qui ont été de mieux en mieux renseignées au fil des enquêtes, comme les revenus du capital). Néanmoins, elles ont l'avantage d'offrir une profondeur temporelle importante sur les liens entre revenus et marché du travail et de ce point de vue sont préférables pour la thématique abordée dans cet article aux enquêtes centrées sur la consommation – cf. par exemple Bigot et Langlois (2011).

Il convient de noter que la concordance entre les deux sources utilisées pour cet article n'est pas parfaite mais quelle a tendance à se réduire au fur et à mesure des années. A titre d'exemple en suivant la même méthodologie pour les deux enquêtes (cf. encadré 1), pour 2007 selon les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* les classes moyennes représentent 77,7% de la population alors que pour EU-SILC elles représentent 80,2% cette même année ; l'écart est moins important en 2011 où selon les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* la part des classes moyennes est de 76,2% et selon EU-SILC de 76,8%. En 2007 ; les classes moyennes centrales sont estimées à 34,7% selon les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* et à 35,9% selon EU-SILC ; en 2011 elles sont estimées à 33,9% selon les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* et 34,4% selon EU-SILC. Dans l'article, nous avons privilégié la source EU-SILC lorsqu'il s'agissait d'effectuer des comparaisons internationales, et l'enquête *Revenus Fiscaux* (1996) ou les enquêtes *Revenus Fiscaux et Sociaux* (2007, 2011) pour analyser plus en détail le cas français et son évolution au cours du temps.

Des classes moyennes françaises résilientes dans le contexte européen

La situation des pays européens sur la base d'une définition large des classes moyennes

Dans notre panel de pays européens (cf. encadré 2), la proportion des classes moyennes dans la population totale sur la période est comprise entre 62% et 87%⁵. L'étendue de ces différences a eu tendance à se réduire au cours de la période : elle était de l'ordre de 24 points de pourcentage en 2004 et atteint 19 points de pourcentage dix ans plus tard.

Le figure I nous montre que sur la période 2004-2014, la France fait partie des pays ayant une proportion de classes moyennes assez élevée, de l'ordre de 78% (cf. également annexe 1 tableau A-1-1). De ce point de vue, comme l'Allemagne, elle se situe à la limite entre les pays européens ayant une classe moyenne très importante (par exemple la Belgique, la Hongrie, les Pays-Bas et la Suède) et les pays avec une classe moyenne de taille intermédiaire (l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Italie).

La proximité de la France et de l'Allemagne en termes de taille respective de leurs classes moyennes n'est cependant pas vérifiée lorsque l'on regarde les tendances. L'Allemagne part d'une taille des classes moyennes plus importante (82% en 2005) qui s'érode déjà avant la crise, subit un choc important en 2007 puis continue son érosion. La France quant à elle connaît une augmentation de la part des classes moyennes jusqu'à l'entrée dans la crise, un choc beaucoup moins important et une remontée de la part des classes moyennes dans la population sur la fin de la période.

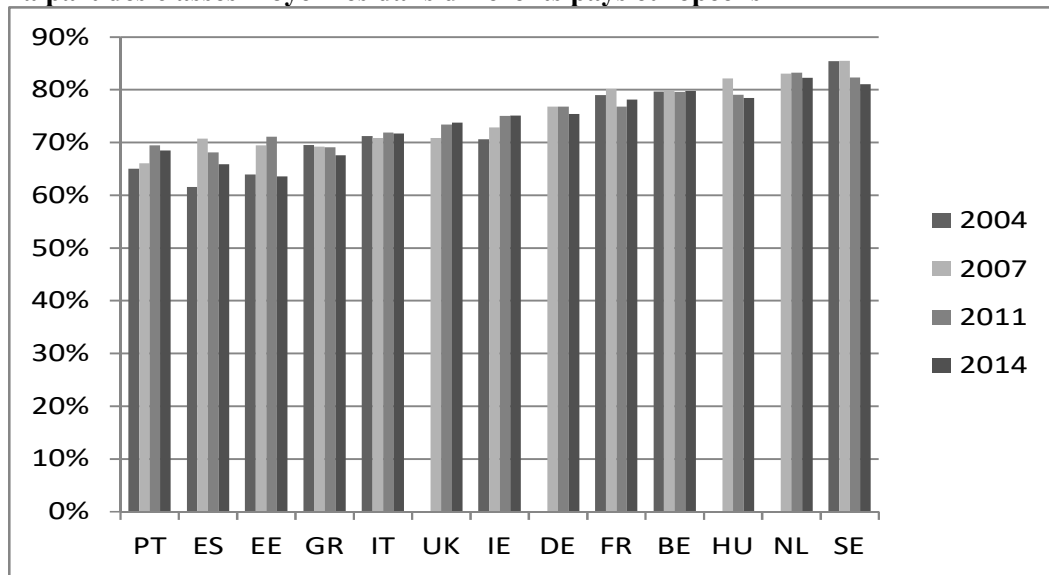
On notera que les pays avec une part des classes moyennes dans leur population plus importante que la France sont hétérogènes. Ils comprennent des pays nordiques ou continentaux avec de faibles niveaux d'inégalités (Suède, Pays-Bas, Belgique) et des pays de l'Europe centrale et orientale (Hongrie).

Il est également important de noter que l'importance des classes moyennes au début de la période n'est pas un bon indicateur des tendances à l'œuvre. Des pays avec une part des classes moyennes relativement importante connaissent une érosion (Suède, Allemagne, Hongrie) ou au contraire une relative stabilité (Belgique, France, Pays-Bas). Certains pays avec un niveau intermédiaire de classes moyennes connaissent une stabilité (Italie), tandis que d'autres connaissent une tendance à la progression sur la période (Royaume-Uni et Irlande). Les pays avec une classe moyenne relativement peu importante (Espagne, Estonie et Portugal) sont plutôt caractérisés par une progression des classes moyennes plus ou moins longue et plus ou moins marquée, suivie d'une baisse (à partir de 2007 pour l'Espagne, de 2011 pour l'Estonie et de 2013 pour le Portugal).

⁵ Ces proportions correspondent respectivement à l'Espagne en 2004 et à la Suède en 2005 (cf. annexe 1 tableau A1-1).

Figure I

La part des classes moyennes dans différents pays européens



Lecture : Au Portugal en 2004, 65% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 2 fois le niveau de vie médian. Les pays sont classés selon la part moyenne sur la période 2004-2014.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Une différenciation des classes moyennes en trois groupes

Dans cet article, nous décomposons également les classes moyennes en trois groupes, les classes moyennes centrales, plus aisées et moins aisées (cf. encadré 1), ce qui permet de préciser les dynamiques observables.

Pour la France, le constat d'une part des classes moyennes relativement importante et stable reste valide lorsque l'on retient une définition plus restrictive des classes moyennes et que l'on se concentre sur les individus dont le niveau de vie est compris entre 0,8 et 1,2 fois le revenu médian (soit les classes moyennes « centrales », figure II et annexe 1 tableau A-1-2). La part des classes moyennes centrales (cf. encadré 1) est alors de l'ordre de 35%. Dans notre panel de pays sur la période considérée, cette part varie entre 22% et 42%⁶ ; l'étendue de ces différences reste assez volatile mais s'est plutôt réduite sur la période. On retrouve bien les groupes de pays évoqués précédemment. La hiérarchie entre les pays n'apparaît pas bouleversée, à l'exception de la place relative de la Belgique (34%) : alors qu'avec une définition large des classes moyennes, la Belgique se situe entre la France et les Pays-Bas elle se situe plutôt entre la France (35%) et l'Italie (29%) pour les classes moyennes centrales.

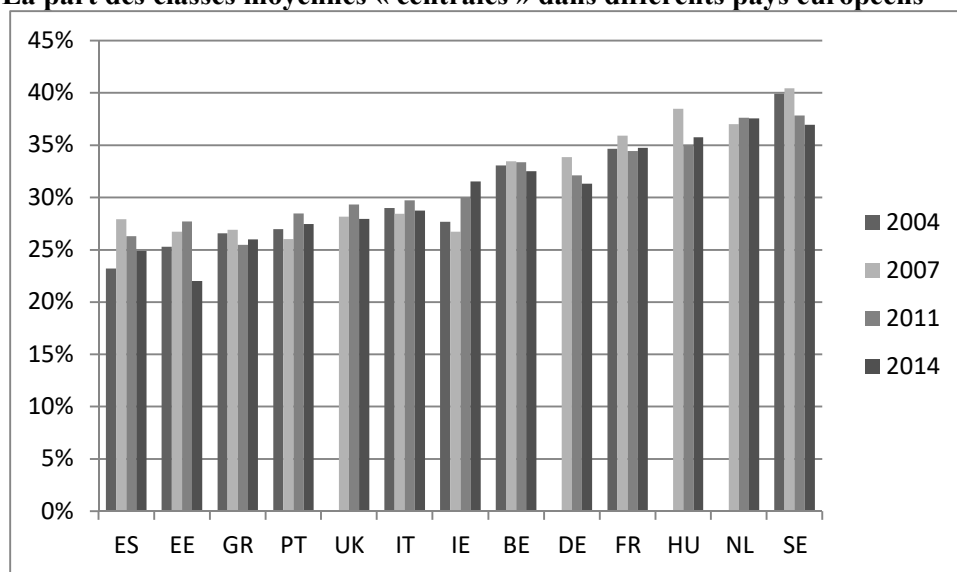
Avec cette définition plus restrictive, les tendances sont également confirmées pour la plupart des pays : la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'Italie sont relativement stables, tandis que la Suède, la Hongrie, et l'Allemagne connaissent une érosion, et que l'Irlande connaît une progression. Néanmoins pour un certain nombre de pays les tendances apparaissent moins clairement : la part des classes

⁶ Respectivement pour l'Estonie en 2014 et la Suède en 2005.

moyennes centrales semble relativement stable au Royaume-Uni et au Portugal (autour de 28%). En Espagne, les classes moyennes centrales semblent globalement mieux préservées que l'ensemble des classes moyennes : l'érosion des classes moyennes centrales est moins marquée et commence plus tardivement que l'érosion de l'ensemble des classes moyennes. Cette atténuation des tendances lorsque l'on se concentre sur les classes moyennes centrales caractérise également l'Estonie.

Figure II

La part des classes moyennes « centrales » dans différents pays européens



Lecture : en Espagne en 2004, 23% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,8 et 1,2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population. Les pays sont classés selon la part moyenne sur la période 2004-2014.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Les différences observées en termes de niveau et de tendance sur la période, suggèrent que pour un ensemble de pays (la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie) le constat d'une certaine résilience des classes moyennes (y compris lors de la crise de 2007-2008 et de la période de restrictions budgétaires qui a suivi la crise de la dette) est valable quelle que soit la définition retenue. De même, il apparaît que quelle que soit la définition retenue, un autre groupe de pays (la Suède, la Hongrie, l'Allemagne) connaît quant à lui une érosion des classes moyennes⁷. Dans notre panel, seule l'Irlande montre une progression quel que soit le périmètre de la définition retenue.

Afin de mieux caractériser les tendances à l'œuvre, il est intéressant de compléter les résultats obtenus pour les classes moyennes par les informations disponibles pour l'ensemble de leurs composantes (y compris les classes moyennes moins aidées et plus aisées), et pour les autres classes de revenus (ménages pauvres et ménages aisés). Les figures III et IV présentent les évolutions pour les classes moyennes plus

⁷ Ceci reflète en partie l'augmentation des taux de pauvreté que ces pays ont connu sur la période (cf. annexe A, tableau A1-5).

aisées et moins aisées, tandis que l'ensemble des données pour les classes aisées et pauvres sont présentées dans l'annexe 1. Dans cette perspective plus globale, il s'agit de savoir si le déclin (ou la croissance) des classes moyennes résulte plutôt d'une mobilité ascendante (des groupes de revenus pauvres ou moyens vers les classes aisées) ou descendante (des groupes de revenus aisés ou moyens vers les classes pauvres).

Ainsi, l'augmentation des classes moyennes sur la période 2004-2014 pour le Royaume-Uni et l'Irlande résulte de dynamiques différentes. Dans le cas britannique, il apparaît que la progression des classes moyennes s'explique principalement par une progression conjointe des classes moyennes moins aisées et des classes moyennes aisées, tandis que la part des pauvres passe de 19,1 à 16,8% selon nos calculs (cf. annexe A, tableau A-1-5). Ainsi la trajectoire britannique combine une mobilité relative ascendante et une tendance à la polarisation au sein des classes moyennes. Il faut bien conserver à l'esprit que cette mobilité ascendante n'est que relative : suite aux politiques d'austérité très fortes au Royaume-Uni les pertes de niveau de vie ont été importantes pour les plus pauvres mais elles l'ont été plus encore autour de la médiane (tableau 2 *infra*). Cette mobilité ascendante relative est donc compatible avec la détérioration des salaires et des conditions d'emploi décrite par Grimshaw et Rafferty (2016) : ce phénomène touche plus particulièrement les classes moyennes en les rapprochant des plus pauvres en termes de niveau de vie.

En Irlande, au contraire, les classes moyennes plus aisées et moins aisées se réduisent, et c'est bien la classe moyenne centrale qui s'accroît. Ceci s'explique principalement par une baisse de la pauvreté jusqu'à la crise de 2007 (annexe 1, tableau A-1-5). De plus, après 2007, les augmentations substantielle des taux d'imposition ont touché principalement les classes aisées (Maître et Nolan, 2016) qui ont vu leur part dans la population diminuer d'environ deux points de pourcentage sur la période 2007-2009 avant de retrouver des niveaux proches d'avant la crise sur la fin de période (annexe 1, tableau A-1-6). Le déclin des classes moyennes prend également des formes différentes dans les pays concernés.

En Hongrie, on relève un maintien de la part des classes moyennes aisées. Cet effet est particulièrement vérifié sur la fin de la période. L'érosion des classes moyennes centrales se traduit principalement par la progression des classes aisées d'une part (et donc par une mobilité ascendante), et d'autre part par la progression des classes moyennes moins aisées et des pauvres.

L'Allemagne se caractérise quant à elle par une progression des pauvres et des ménages aisés à partir de 2007, qui se stabilisent à un niveau plus élevé au cours de la période. Par contre, au sein des classes moyennes deux effets sont à l'œuvre conjointement à l'érosion de la classe moyenne centrale : une relative résilience des classes moyennes défavorisées et une légère progression des classes moyennes plus aisées.

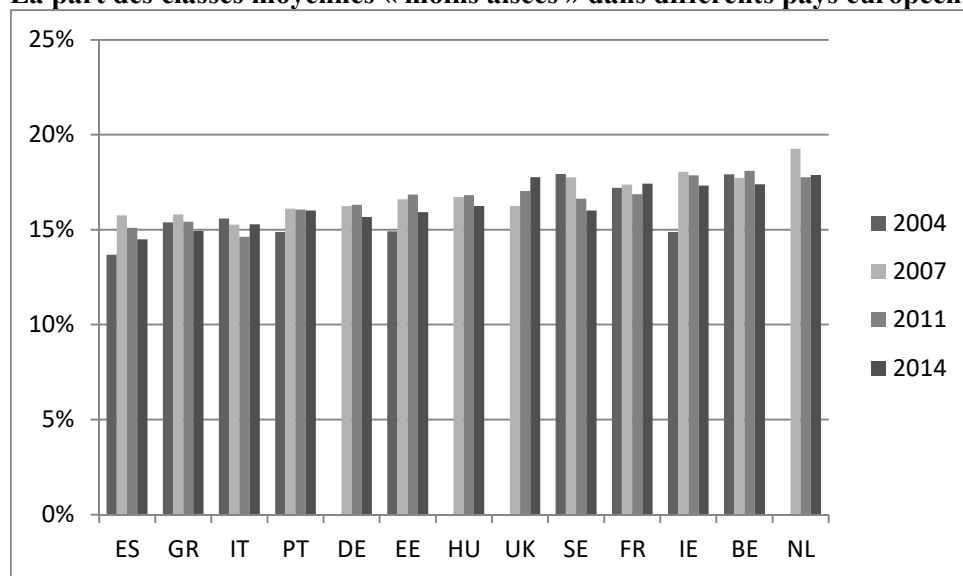
La Suède connaît une dynamique d'érosion des classes moyennes différente de l'Allemagne. Les classes moyennes centrales et les classes moyennes moins aisées diminuent tandis que la part de pauvres augmente. Cependant les classes aisées et les classes moyennes aisées sont caractérisées par une relative stabilité sur la période.

En Espagne, l'érosion des classes moyennes après 2007 touche principalement les classes moyennes centrales, et s'explique principalement par les effets cumulés d'une légère remontée de la part des plus aisés à partir de 2009 et d'une remontée des taux de pauvreté qui s'accélère sur la fin de la période.

Au sein des pays ayant des classes moyennes stables (France, Pays-Bas, Italie, Belgique), il est également intéressant de caractériser l'évolution des autres groupes de revenus. En France, le taux de pauvreté a été relativement contenu. Cependant les classes aisées progressent à partir de 2007 et restent à un niveau un peu plus élevé sur la fin de la période, tandis que la part des classes moyennes aisées diminue. En Italie entre 2008 et 2010 la part de pauvres dans la population diminue alors que la part des classes moyennes aisées progresse légèrement avant de retrouver des niveaux similaires à ceux observés en 2004. On ne retrouve pas ces tendances pour les classes moyennes de la Belgique et des Pays-Bas. Ces dernières se caractérisent par une forte stabilité de leurs marges (part de la population pauvre et part de la population aisée rapportée à l'ensemble de la population).

Figure III

La part des classes moyennes « moins aisées » dans différents pays européens



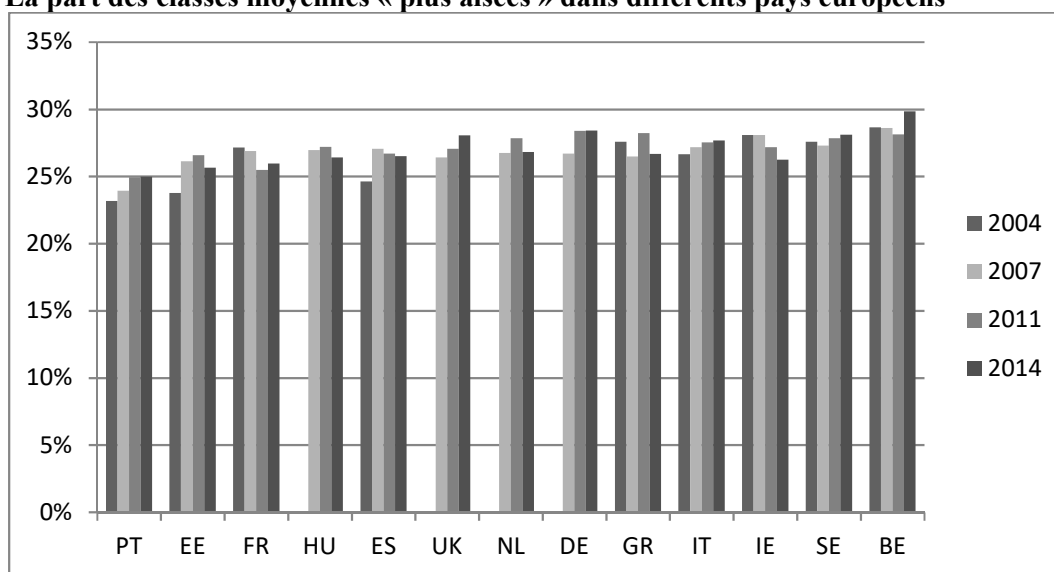
Lecture : en Espagne en 2004, 14% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 0,8 fois le niveau de vie médian. Les pays sont classés selon la part moyenne sur la période 2004-2014,

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Figure IV

La part des classes moyennes « plus aisées » dans différents pays européens



Lecture : au Portugal en 2004, 23% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 1,2 et 2 fois le niveau de vie médian. Les pays sont classés selon la part moyenne sur la période 2004-2014,

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Au-delà de la résilience en termes de taille au sein de la population, il est intéressant de voir dans quelle mesure le niveau de vie des classes moyennes a résisté à la crise. Le tableau 1 présente l'hétérogénéité des niveaux de vie pour notre panel de pays. Cette hétérogénéité est très forte : en 2014 le niveau de vie en standard de pouvoir d'achat du pays dont les classes moyennes sont les plus riches⁸ est près de 6 fois supérieur à celui du pays elles sont les plus pauvres⁹. Les ordres de grandeur de ce constat sont équivalents que l'on raisonne à partir d'une définition large des classes moyennes (tableau 1) ou d'une définition plus restrictive (tableau 2).

Globalement le niveau de vie des classes moyennes a plutôt résisté à la crise et continué à progresser, sauf dans les pays anglo-saxons (Irlande et Royaume-Uni), qui ont connu une forte baisse du niveau de vie des classes moyennes entre 2007 et 2011. Par contre la période suivant la crise de la dette de 2010 est marquée par une réduction du niveau de vie des classes moyennes dans un plus grand nombre de pays, touchant plus particulièrement les pays du Sud (Italie, Espagne, Portugal, mais surtout Grèce). Sur cette deuxième période, la baisse des niveaux de vie a continué en Irlande mais cette baisse est nettement plus réduite ; le Royaume-Uni connaît quant à lui une progression du niveau de vie des classes moyennes qui retrouve presque en 2014 un niveau semblable à sa situation avant la crise.

⁸ La Suède avec 29 731 euros (tableau 1).

⁹ La Hongrie avec 4 994 euros (tableau 1).

Tableau 1

Niveau de vie moyen des classes moyennes en Europe en 2004 et 2014 (euros en parité de pouvoir d'achat)

Pays/Années	2004	2007	2011	2014
BE	16 961	19 293	21 798	23 974
DE	n.d.	19 474	21 060	22 088
DK	22 694	25 177	28 658	30 087
EE	2 745	4 960	6 204	8 065
ES	9 790	13 431	15 761	15 203
FR	16 520	17 900	21 754	22 907
GR	10 042	11 285	12 146	8 693
HU	n.d.	4 281	4 981	4 994
IE	20 338	24 475	21 873	21 704
IT	15 156	16 875	17 931	17 666
NL	n.d.	19 551	22 047	22 618
PT	7 654	8 331	9 290	9 148
SE	18 517	20 032	24 493	29 731
UK	n.d.	23 375	19 157	23 076

Lecture : n.d. pour non disponible.

Champ : individus appartenant à un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 2 fois le niveau de vie médian.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Tableau 2

Niveau de vie moyen des classes moyennes « centrales » en Europe en 2004 et 2014 (euros en parité de pouvoir d'achat)

Pays/Années	2004	2007	2011	2014
BE	15 262	17 412	19 795	21 372
DE	n.d.	17 401	18 603	19 384
DK	20 985	23 116	26 141	27 438
EE	2 411	4 411	5 455	7 003
ES	8 472	11 837	13 739	13 128
FR	14 805	16 142	19 639	20 831
GR	8 714	9 906	10 567	7 614
HU	n.d.	3 875	4 456	4 509
IE	17 826	21 516	19 445	19 319
IT	13 405	14 867	15 780	15 540
NL	n.d.	17 879	19 852	20 522
PT	6 811	7 346	8 245	8 142
SE	16 921	18 334	22 247	26 750
UK	n.d.	20 743	16 843	20 332

Lecture : n.d. pour non disponible.

Champ : individus appartenant à un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0.8 et 1,2fois le niveau de vie médian.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Quelles explications aux dynamiques observables?

Au-delà de l'hétérogénéité des trajectoires nationales, les éléments d'analyse proposés dans l'ouvrage de Vaughan-Whitehead (2016) incluent des analyses sur plus longue période pour les pays du projet et soulignent le rôle des évolutions de la structure des emplois, des dynamiques des salaires et de la durée du travail (qui jouent sur la distribution primaire des revenus) ou encore des politiques sociales et fiscales. Dans la plupart des cas, il s'agit de tendances de long terme, qui ne sont pas imputables directement à la crise.

En Suède, le déclin de la classe moyenne résulte à la fois d'une diminution des emplois faiblement qualifiés (tandis que les emplois les plus qualifiés se maintiennent, voire se développent), de la dégradation des conditions d'accès au marché du travail pour les jeunes non qualifiés, et des réformes de la protection sociale qui ont suivi des orientations restrictives, avec, en particulier, une baisse de la générosité de l'assurance-chômage qui joue fortement dans un contexte de chômage plus élevé suite à la crise (Anxo, 2016). En Allemagne, les inégalités dans la distribution primaire des revenus ont fortement augmenté depuis une vingtaine d'années, du fait d'un accroissement des inégalités de durée du travail (avec le développement de temps partiels courts) et de salaires (avec la croissance des emplois à bas salaires jusqu'à la mise en place du salaire minimum). Les réformes restrictives de l'assurance-chômage dans le cadre des lois Hartz ont pu, là encore, contribuer à accentuer les inégalités et la

pauvreté, même si la progression de l'emploi et son maintien (même pendant la crise) ont au contraire joué un rôle stabilisateur pour les classes moyennes (Bosch et Kalina, 2016).

Les pays ayant maintenu leur part de classes moyennes ont en commun d'avoir des modes de fixation des salaires régulés à la fois par un salaire minimum et par des règles de négociation collective, qui ont contribué à contenir les inégalités salariales. En France, en Belgique ou aux Pays-Bas, les politiques d'indemnisation du chômage sont restées généreuses malgré des réformes. Par ailleurs, Salverda (2016) montrent également le rôle de l'offre de travail des ménages et de l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail : en termes de revenus du travail, les ménages les plus riches sont aujourd'hui plus nombreux aux Pays-Bas, mais le système de taxation neutralise largement cette tendance qui pourrait conduire à un déclin de la classe moyenne. Il en résulte un nombre croissant de ménages recevant des revenus du travail qui les situent parmi les ménages riches, mais qui ont un niveau de vie de classe moyenne après impôts.

Dans les pays du Sud tels que l'Espagne ou la Grèce¹⁰, ou encore en Estonie, l'incidence de la crise semble plus directe, avec des diminutions de la part des classes moyennes qui démarrent entre 2007 et 2014. Compte tenu de l'importance de l'Etat-Providence dans le soutien aux classes moyennes en Espagne, Munoz de Bustillo (2016) souligne également les conséquences de son affaiblissement et des réformes restrictives dans la contraction des classes moyennes depuis 2007.

Ces analyses comparatives soulignent l'hétérogénéité des dynamiques à l'œuvre dans les pays européens : dans l'ensemble, on ne peut pas parler d'un déclin général des classes moyennes en Europe, malgré leur érosion dans quelques pays emblématiques tels que la Suède ou l'Allemagne. Le cas français demeure remarquable par sa stabilité, y compris dans les années ayant suivi la crise de 2008. Cependant, cette situation ne signifie pas que les classes moyennes françaises voient leur situation inchangée en termes de caractéristiques socio-économiques, de position sur le marché du travail ou de revenu. Ce sont ces évolutions que nous chercherons à éclairer dans la seconde partie de cet article.

Un portrait des classes moyennes en France

Dans cette section, nous nous concentrons sur le cas français pour analyser les caractéristiques des individus et des ménages appartenant à la classe moyenne, ainsi que leurs principales évolutions sur la période 1996-2011. Nous prenons également en compte d'éventuelles inflexions intervenues entre 2007 et 2011, dans un contexte de récession et de montée du chômage. Les tableaux présentés dans le texte concernent l'année 2011, les résultats pour 1996 et 2007 étant présentés en annexe (annexe 2). La source utilisée permet ainsi une analyse sur plus longue période, et la prise en compte d'informations plus détaillées sur les statuts sur le marché du travail (encadré 2). L'objectif de l'analyse est d'identifier les

¹⁰ Et dans une moindre mesure le Portugal, où la part des classes moyennes baisse en toute fin de période.

éléments caractéristiques de l'identité des classes moyennes, et de leur décomposition en sous-groupes, ainsi que les changements à l'œuvre dans un contexte de transformations importantes du marché du travail : la stabilité en niveau des classes moyennes ne masque-t-elle pas des évolutions importantes en termes de niveau de diplôme, ou encore de nature des emplois occupés ?

Pour répondre à ces questions, nous commençons par présenter les caractéristiques des classes moyennes au sein de la population totale ; puis nous caractérisons ses spécificités vis-à-vis du marché du travail en nous concentrant sur la population en âge de travailler et la population en emploi. Enfin, nous analyserons les niveaux de vie et les inégalités pour les classes moyennes, ainsi que leurs sources de revenus.

Les caractéristiques sociodémographiques des classes moyennes

En termes de caractéristiques sociodémographiques les classes moyennes apparaissent très proches de l'ensemble de la population française : si ce constat n'est pas surprenant lorsque l'on considère la définition large des classes moyennes, compte tenu de leur part dans la population totale, il est frappant lorsque l'on se focalise sur la définition plus stricte de « classe moyenne centrale » (encadré 1). Les classes moyennes sont majoritairement composées d'individus entre 25 et 54 ans, avec des niveaux de diplômes de niveau bac ou inférieurs au bac, et une prédominance des couples (avec ou sans enfants). Une majorité des individus sont déjà propriétaires ou accèdent à la propriété de leur logement, avec des lieux de résidence principalement répartis entre communes rurales, petites villes et villes de plus de 200 000 habitants. Paris et sa banlieue sont légèrement sous-représentés au sein des classes moyennes centrales par rapport à la population générale (12% des individus appartenant à cette catégorie de revenu y habitent contre 16% dans la population générale).

Au-delà des classes moyennes, ce tableau met également en évidence quelques facteurs différenciant les groupes de revenus. Les différences de niveau d'éducation sont particulièrement marquées : la part des diplômés du tertiaire s'élève ainsi à 44% dans la classe aisée, tandis qu'elle est de 9% dans les ménages pauvres et de 18% dans la classe moyenne (16% dans la classe moyenne centrale). La part des parents isolés constitue également un facteur fortement différenciant : elle est très faible dans la classe aisée (2%), et nettement supérieure à la moyenne pour les ménages pauvres (11%). De manière assez logique, la part des locataires décroît au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale (de 66% pour les pauvres à 13% pour la classe aisée). Enfin, la part des individus résidant à Paris ou en banlieue parisienne est deux fois plus élevée pour la classe aisée que pour l'ensemble de la population. Les plus aisés sont aussi plus souvent des seniors (entre 55 et 64 ans) et moins souvent des jeunes de moins de 25 ans que dans l'ensemble de la population. Pour toutes ces caractéristiques reliées à la hiérarchie des revenus, on observe bien un continuum au sein des classes moyennes, de sorte que les classes moyennes moins aisées se rapprochent des ménages pauvres, et les classes moyennes plus aisées des classes aisées.

En termes d'évolutions depuis 1996¹¹, les classes moyennes apparaissent très proches de la moyenne de la population quelle que soit la définition retenue : la part des seniors augmente, ainsi que celle des niveaux de diplômes les plus élevés. La part des individus résidant dans les villes de plus de 200 000 habitants (hors Paris et banlieue) s'accroît légèrement, au détriment des villes moyennes et du Grand Paris. En revanche, les écarts se sont accentués en termes d'âge, de niveau d'éducation, ou encore de propriété du logement entre les pauvres et les classes aisées, ainsi que les classes moyennes plus aisées qui se différencient assez nettement des classes moyennes centrales selon ces variables.

Tableau 3

Les caractéristiques des individus appartenant à différents groupes de revenus (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Genre							
Part de femmes	49.8	51.8	53.0	56.8	53.3	57.0	53.5
Groupes d'âge (en années)							
16-24	0.3	1.1	3.1	4.5	2.6	16.1	4.2
25-54	47.5	56.2	55.9	50.6	54.9	53.9	54.1
55-64	28.1	21.5	16.3	14.6	17.8	14.1	18.3
Niveau d'éducation							
Primaire (et moins)	8.4	15.7	31.3	46.5	29.0	41.2	28.6
Secondaire (1er cycle)	16.6	28.3	34.4	31.3	31.6	26.9	29.5
Secondaire (2ème cycle)	16.3	17.8	16.3	12.5	16.0	18.0	16.3
Tertiaire (Bac+2)	14.9	16.5	9.8	4.9	11.1	5.0	10.7
Tertiaire (Bac+3 et plus)	43.7	21.7	8.2	4.8	12.2	8.9	14.8
Caractéristique du ménage							
Personne seule	13.5	16.7	22.7	28.2	21.7	35.2	22.7
Parent isolé	1.9	2.6	4.6	8.4	4.7	11.2	5.3
Couple sans enfant	50.4	42.4	32.7	28.0	35.2	18.1	34.4
Couple avec enfant(s)	33.1	36.5	37.9	32.9	36.3	31.8	35.4
Autre	1.0	1.8	2.0	2.6	2.0	3.7	2.2
Statut vis-à-vis du logement							
Locataire	13.3	20.5	35.7	52.5	33.8	66.3	36.1
Taille de la ville							
Paris et sa Banlieue	31.8	18.2	12.2	11.6	14.2	14.9	16.0
Villes de plus de 200 000 habitants	24.7	26.7	24.4	24.4	25.2	31.6	26.0
Villes entre 50 000 et 200 000 habitants	9.3	10.3	11.7	13.6	11.6	14.3	11.8
Petite ville	17.5	20.9	24.7	24.6	23.3	20.7	22.4
Commune rurale	16.7	23.9	27.0	25.8	25.7	18.5	23.9

¹¹ Cf. également tableau A-2-1.

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 54,9% ont entre 25 et 54 ans ; les différentes modalités des caractéristiques ne sont pas toutes détaillées.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquête ERFIS 2011 (Insee)-Calculs des auteurs.

Les emplois des classes moyennes

Les caractéristiques des emplois occupés par les classes moyennes sont dans l'ensemble proches de celles de la population totale, que ce soit en termes de catégories socioprofessionnelles, de secteur d'activité, de type de contrat ou de durée du travail. Toutefois, les contrastes au sein de la classe moyenne entre les différents sous-groupes de revenus apparaissent importants.

En termes de professions et de catégories socioprofessionnelles (PCS), les classes moyennes centrales sont composées principalement de PCS « moyennes »¹² (30,6%) et d'employés (34,9%). La part d'ouvriers (25,9%) est supérieure à la moyenne, tandis que la part des cadres est nettement inférieure au niveau atteint pour l'ensemble de la population (7,4% contre 18,9%). Dans la classe moyenne moins aisée, la part des cadres est encore plus faible (3%), tandis que celle des employés et des ouvriers apparaît plus élevée. Les PCS moyennes sont également moins répandues, en particulier les professions intermédiaires (14,7%). A l'inverse, dans la classe moyenne plus élevée, la part des cadres augmente nettement (elle s'élève à 27,5%), contrairement aux proportions d'employés et d'ouvriers qui apparaissent plus faibles. La part des PCS moyennes, et particulièrement des professions intermédiaires, est également élevée dans cette frange supérieure des classes moyennes (34,3% de professions intermédiaires). Ainsi, au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des groupes de revenus constituant la classe moyenne, la part des cadres et des professions intermédiaires s'accroît, alors que celle des ouvriers et employés se réduit.

Ces analyses du croisement entre PCS et groupes de revenus montrent tout d'abord la non coïncidence entre les approches des groupes sociaux fondées sur les revenus et celles basées sur un critère de PCS : les PCS moyennes ne sont pas majoritaires parmi les classes moyennes telles que définies à partir des revenus, qui incluent également de nombreux employés et ouvriers. Ce résultat rejoint celui qu'obtiennent Atkinson et Brandolini (2011) pour un ensemble de pays présents dans le *Luxembourg Income Study*. De plus, elles soulignent que les classes moyennes ne sont pas homogènes, les classes moyennes plus aisées se rapprochant des classes aidées par une proportion de cadres supérieure à la moyenne.

Ces différences de qualité des emplois occupés se retrouvent au niveau du type de contrat ou de la durée du travail. Tandis que les classes moyennes centrales apparaissent très proches de l'ensemble de la population, les classes moyennes moins aisées sont plus souvent en CDD (14,5%) ou en intérim (5,1%), à temps partiel (24,5%), avec un volume horaire moyen inférieur à celui de l'ensemble de la population

¹² Les PCS moyennes sont constituées de celles habituellement utilisées pour caractériser les classes moyennes en France (Goux et Maurin, 2012) : les artisans et commerçant d'une part, et d'autre part les professions intermédiaires (techniciens, contremaîtres, professeurs et assimilés, etc.).

en emploi (30,3 heures *versus* 32,4 heures). Le temps partiel involontaire représente 10,7% des emplois occupés. Il est intéressant de constater que l'écart à la moyenne de la durée habituelle du travail s'accroît lorsqu'on la calcule au niveau du ménage, indiquant l'importance au sein de ce groupe de configurations de ménages incluant un sans emploi (voir infra). Pour toutes ces caractéristiques, ce groupe de revenus se rapproche des ménages pauvres, qui sont les plus concernés par les emplois de durée limitée et le sous-emploi (tableau 5)¹³. Cette situation vis-à-vis de l'emploi est très différente pour les classes moyennes plus aisées, pour lesquelles les proportions de CDD, d'intérim ou encore de temps partiel (a fortiori involontaire) sont nettement moins fréquentes que dans l'ensemble de la population, et très proches de la situation des classes aisées. En termes de durée du travail, les ménages s'approchent également des classes aisées, avec plus de 50h habituellement travaillées par semaine au niveau du ménage (59h pour les classes aisées).

La comparaison entre 2011 et 1996 (annexe 2, tableau B-2-3) montre que les classes moyennes moins aisées et les pauvres ont été les plus concernés par la croissance des formes flexibles d'emploi et du temps partiel au cours des 15 dernières années : la proportion de CDD s'est ainsi accrue de 8 points de pourcentage pour les classes moyennes moins aisées et de 13 points pour les pauvres, alors qu'elle est restée très modérée pour les autres groupes de revenus (+4 points de pourcentage pour les classes moyennes plus aisées et 2 points pour les classes aisées). Pour le temps partiel involontaire, la croissance est de 5 points de pourcentage pour les classes moyennes moins aisées et de 7 points pour les pauvres, alors qu'elle est inférieure à 3 points de pourcentage pour les autres groupes de revenus. Si toutes les catégories sociales ont été concernées par la diffusion de ces formes d'emploi, cette tendance se concentre donc sur la frange la moins aisée des classes moyennes et les ménages pauvres, tandis que les autres groupes apparaissent protégés.

En termes de PCS, certaines spécificités des différents groupes relevées précédemment se sont accentuées au cours du temps, avec un accroissement de la part des cadres plus marqué parmi les classes moyennes aisées et les classes aisées, et une augmentation de la part des professions intermédiaires pour les classes moyennes centrales plus rapide que pour l'ensemble de la population. Au-delà de ces évolutions, on n'observe pas entre 1996 et 2011 de transformation majeure des caractéristiques en termes de PCS des emplois occupés par les différents groupes de revenu.

¹³ Pour mémoire, l'avant dernière colonne du tableau 4 décrit la situation des individus appartenant à un ménage pauvre et se déclarant actif occupé au sens de l'enquête emploi.

Tableau 4

Les caractéristiques des emplois occupés par les individus appartenant à différents groupes de revenus

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) (en %)							
Cadre	58.6	27.5	7.4	3.0	14.8	6.7	18.9
PCS moyennes	26.3	38.7	30.6	21.8	32.5	28.1	31.4
Artisans commerçants	6.8	4.5	4.6	7.1	4.9	16.1	6,0
Professions intermédiaires	19.4	34.3	25.9	14.7	27.5	12.0	25,4
Employés	7.5	20.4	34.9	39.7	29.9	33.3	27.7
Ouvriers	2.1	11.5	25.7	32.8	21.1	26.1	19.4
Autres PCS	5.6	1.9	1.4	2.7	14.8	5.8	2.5
Secteur (en %)							
Agriculture	0.0	7.2	4.8	3.1	4.6	1.7	3.6
Industrie	0.0	16.0	13.0	16.0	14.8	13.1	13.8
Construction	9.2	6.8	8.3	10.7	8.9	11.6	9.8
Services	90.8	69.9	73.9	70.2	71.7	73.6	72.9
Type de contrat (en %)							
Contrat à durée déterminée	4.6	6.0	9.2	14.5	8.9	24.2	9,6
Interim	0.3	1.1	2.9	5.1	2.6	6.1	2,6
Temps de travail							
Temps-partiel (en %)	12.7	12.5	16.5	24.5	16.1	30.3	16.9
Temps-partiel involontaire (en %)	1.0	1.9	4.8	10.7	4.5	14.3	4.9
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine (en heures)	37.7	33.0	31.3	30.3	31.8	30.5	32.4
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine dans le ménage (en heures) ^a	59.5	50.7	42.0	32.5	44.0	30.8	44.6

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 14,8% sont cadres; les différentes modalités des caractéristiques ne sont pas toutes détaillées ; ^(a) il s'agit d'une moyenne des heures de travail de la personne en emploi et de son éventuel conjoint.

Champ : ensemble de la population en emploi au sens de l'enquête Emploi.

Source : enquête ERF2011 (Insee)-Calculs des auteurs.

Au-delà des situations individuelles, l'enquête permet d'appréhender la situation du ménage vis-à-vis de l'emploi. Pour les individus d'âge actif (15 à 64 ans)¹⁴, le tableau 4 montre un lien entre situation familiale et appartenance aux différents groupes de revenus : la part des couples est légèrement supérieure à la moyenne pour les classes moyennes centrales, et très nettement dans le cas des classes moyennes plus aisées (et pour les classes aisées). A l'inverse, elle est inférieure à la moyenne pour les classes moyennes moins aisées (et pour les ménages pauvres). La part des couples composés de deux temps pleins distingue les classes moyennes plus aisées (et les classes aisées) des autres groupes de revenus, La part des couples dont l'un au moins des membres est sans emploi apparaît inférieure à celle de l'ensemble de la population pour les classes moyennes, hormis les classes moyennes moins aisées. Néanmoins, parmi les classes moyennes moins aisées il s'agit principalement de ménages composés d'un travailleur à temps plein et d'une personne sans emploi, tandis que la part des couples composés de deux personnes sans emploi est plus importante parmi les ménages pauvres.

Ces caractéristiques apparaissent stables au cours du temps, notamment en ce qui concerne la surreprésentation des couples bi-actifs à temps plein parmi les classes moyennes aisées (et les classes aisées). Même si l'analyse conduite ici est purement descriptive, elle montre que la configuration d'emploi des ménages et leur situation dans l'échelle des groupes de revenus sont étroitement liées, et souligne à nouveau l'écart des situations d'emploi au sein des classes moyennes entre leurs franges inférieures et supérieures.

¹⁴ Nous avons également conduit la même analyse pour l'ensemble des ménages. La part des couples dont les deux membres sont sans emploi apparaît alors logiquement plus élevée pour tous les groupes du fait de l'inclusion des 65 ans et plus. Mais les constats sur les liens entre configurations d'activité et groupes de revenus ne sont pas modifiés.

Tableau 5

Les caractéristiques des individus en âge de travailler et de leur ménage vis-à-vis de l'emploi en 2011 (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Personnes en couple							
Deux temps pleins	41.4	42.4	28.6	10.7	30.3	5.7	27.8
Un temps plein et un temps partiel	15.3	15.1	16.3	12.1	15.1	4.1	13.5
Un temps plein et un sans emploi	17.0	13.3	16.6	25.1	17.0	18.4	17.2
Deux temps partiels	0.6	0.4	0.6	0.8	0.6	0.7	0.6
Un temps partiel et un sans emploi	2.3	2.2	3.2	4.2	3.0	5.4	3.3
Deux sans emploi	7.3	8.1	8.9	11.6	9.1	17.6	10.2
Personnes célibataires							
A temps plein	10.4	12.6	17.1	14.4	15.0	7.6	13.4
A temps partiel	0.6	1.0	2.0	5.2	2.2	6.0	2.6
Sans emploi	1.5	2.4	4.3	13.0	5.3	29.2	8.4

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 30,3% sont dans un ménage où la personne de référence et son conjoint ont un emploi à temps plein.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint, en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF5 2011 (Insee)-Calculs des auteurs.

Niveau de vie et résilience des classes moyennes

En 2011, le niveau de vie moyen des classes moyennes se fixe à 21 922 €¹⁵, soit un montant inférieur de 7% au niveau de vie moyen de l'ensemble de la population (tableau 6). Les plus pauvres n'atteignent que 64% de ce niveau de vie moyen ; tandis que pour les plus aisés, il est environ 2,6 fois plus élevé. Si l'on retient une définition plus restrictive des classes moyennes (encadré 1), l'écart avec ce niveau de vie moyen se creuse : le niveau de vie des classes moyennes centrales est inférieur de 16% au niveau de vie moyen.

Sur longue période, cet écart au niveau de vie moyen a eu tendance à se détériorer pour tous les groupes sociaux, sauf les classes aisées dont le niveau de vie en 1996 ne représentait que 2,4 fois le niveau de vie moyen¹⁶. Les classes aisées sont donc les seules à avoir connu une amélioration relative de leur niveau de vie sur la période. Même si la détérioration de la place relative des classes moyennes doit être

¹⁵ Pour faciliter l'appréhension et la comparaison de ces sommes, nous donnons ici des valeurs en euros 2016 (cf. également annexe 2, tableaux A-2-7 et A-2-8).

¹⁶ Cf. annexe 2, tableau A-2-7 et A-2-8.

interprétée avec prudence¹⁷, elle va de pair avec une tendance à l'augmentation des inégalités : l'indice de Gini était de 0,28 en 1996 et de 0,31 en 2011¹⁸.

Néanmoins, la détérioration du niveau de vie des classes moyennes n'est que relative. Entre 1996 et 2004, leur niveau de vie annuel a progressé en moyenne de 2 720 €, un gain légèrement inférieur au gain moyen calculé sur l'ensemble de la population. A titre de comparaison, celui des classes aisées et celui des pauvres ont progressé respectivement de 8 371 € et de 1 331 € sur la période. Lorsque l'on retient la définition plus restrictive des classes moyennes centrales, le gain de niveau de vie sur la période est également légèrement inférieur au gain moyen, et atteint 2 736 €.

Cette représentation de classes moyennes « légèrement en dessous de la moyenne » peut être nuancée lorsque l'on s'intéresse plus spécifiquement à la progression des revenus depuis la crise de 2007¹⁹. Entre 2007 et 2011, le gain moyen de niveau de vie est de 271 € ; il est de 268 € pour les classes moyennes, et de 322 € pour les classes moyennes centrales qui obtiennent donc un gain en niveau de vie supérieur à la moyenne.

Pour analyser l'homogénéité des niveaux de vie au sein des classes moyennes, il est intéressant de comparer des indices d'inégalités avec des indices calculés sur d'autres classes de revenus (tableau 6). En 2011, il apparaît que les inégalités au sein des classes moyennes sont du même ordre que celles présentes au sein des ménages pauvres : l'indice de Gini est de 0,17 pour les deux groupes. Ces éléments sur l'hétérogénéité sont d'autant plus intéressants que ces différentes classes n'ont pas la même taille. Les inégalités sont du même ordre au sein des pauvres et au sein des classes moyennes, mais ces dernières représentent 76% de la population totale tandis que les pauvres représentent un peu moins de 9%. Comme l'ont déjà souligné les travaux de Piketty (2001) sur longue période pour la France, l'hétérogénéité de niveau de vie est beaucoup plus élevée au sein des classes aisées qui représentent les 15% restant : en 2011, l'indice de Gini se fixe à 0,23.

Sur la période 1996-2011, les inégalités au sein des classes moyennes n'ont pas progressé²⁰, alors qu'elles ont progressé pour les classes aisées et pour les pauvres. La progression des inégalités pour ces deux dernières classes n'est pas directement imputable à la crise de 2007. Pour les plus aisés, les inégalités intra-classe mesurées par l'indice de Gini avaient déjà progressé de 9 points de pourcentage entre 1996 et 2007 et elles ont continué de progresser d'environ 2 points de pourcentage sur la période 2007-2011. Pour les pauvres, les inégalités avaient déjà progressé de 2 points de pourcentage entre 1996 et 2007 et n'ont plus progressé entre 2007 et 2011.

En résumé, les classes moyennes sont caractérisées par une stabilité des inégalités en leur sein ; comme les pauvres, mais dans une moindre mesure, elles sont confrontées à une détérioration relative de leur

¹⁷ En effet, les sources qui servent à appréhender les revenus (encadré 2) ont eu tendance à prendre de mieux en mieux en compte les revenus du capital qui bénéficient plus aux classes aisées

¹⁸ Pour mémoire le rapport interdéciles D9/D1, qui est plus sensible à ce qui se passe aux extrêmes de la distribution indique également une progression des inégalités : il passe de 3,6 en 1996 à 3,7 en 2011.

¹⁹ Cf. tableau 6 et annexe 2, tableau A-2-8.

²⁰ L'indice de Gini reste à 0,17 pour les différentes années considérées ici (tableau 6 et annexe 2 tableau A-2-7 et A-2-8).

niveau de vie moyen au profit des classes plus aisées mais pas à une détérioration de leur niveau de vie dans l'absolu.

La résilience des classes moyennes en France a donc au moins trois dimensions : une relative stabilité de sa part dans la population totale, une stabilité des inégalités en leur sein et une progression des niveaux de vie. Néanmoins cette résilience s'inscrit dans une économie où les inégalités de niveau de vie progressent au sein des plus pauvres mais également au sein des classes aisées. Dans ce cadre, les classes moyennes (et les plus pauvres) décrochent par rapport aux classes aisées dont le niveau de vie moyen a plus progressé. Dans ce contexte, il convient d'identifier si cette stabilité reflète ou non des changements dans les sources de revenu des classes moyennes.

Tableau 6
Niveau de vie et inégalités des différents groupes de revenus

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Niveau de vie moyen (euros/an)	62 798	29 906	19 768	14 081	21 922	8 601	23 581
Indice de niveau de vie moyen ^a	266	127	84	60	93	36	100
Niveau de vie médian (euros/an)	50 562	28 955	19 669	14 146	20 673	9 515	20 007
Indice de niveau de vie médian ^a	253	145	98	71	103	48	100
Rapport interdécile D9/D1	2.2	1.5	1.4	1.3	2.3	3.2	3.7
Indice de Gini	0.23	0.08	0.07	0.05	0.17	0.17	0.31

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne le niveau de vie moyen est de 21 922 €/an, en euros 2016. Le niveau de vie est obtenu en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation au sein du ménage (échelle OCDE-Insee) ; (^a) Base 100 = ensemble de la population l'année courante.

Champ : ensemble de la population ; pour le calcul de l'indice de Gini le champ est réduit aux ménages ayant un revenu disponible strictement positif.

Source : enquête ERFIS 2011 (Insee)-Calculs des auteurs.

Les classes moyennes et la primauté des revenus directs et indirects tirés du travail

La principale caractéristique des classes moyennes par rapport aux autres classes est que leurs revenus proviennent principalement du marché du travail. Pour l'année 2011, lorsque l'on cumule les revenus

directs et indirects²¹ tirés du marché du travail, ils constituent 89% du revenu des classes moyennes alors qu'ils ne constituent que 57% du revenu des ménages les plus pauvres et 77% du revenu des plus aisés (tableau 7). De ce point de vue, la principale caractéristique des plus pauvres par rapport aux autres classes est la place très importante prise par les revenus sociaux²², qui s'élève à 41,7% du revenu des plus pauvres alors qu'elle est de 6,1% pour les classes moyennes et de moins de 1% pour les plus aisés. La principale caractéristique des classes aisées est la place prise par les « autres revenus » (qui comprennent notamment les revenus du capital) ; cette source constitue 22,5% de leurs revenus contre 5,3% pour les classes moyennes et 1,6% pour les ménages pauvres.

Cette primauté des revenus tirés du marché du travail comme caractéristique des classes moyennes se retrouve également si l'on différencie au sein des classes moyennes en trois sous-groupes. Dans ce cas, cette source de revenus représente 89% des revenus de la classe moyenne centrale, 91% de la classe moyenne plus aisée et 79% de la classe moyenne moins aisée, c'est-à-dire dans chaque cas une part supérieure à celle des classes aisées.

Ce résultat se vérifie également lorsque l'on se concentre sur les personnes d'âge actif (16-64 ans) : la part des revenus provenant du marché du travail atteint alors 90,1% pour les classes moyennes, 59,3% pour les plus pauvres et 79,5% pour les plus aisés (tableau 8). On notera cependant que la part des revenus provenant du marché du travail des classes aisées est très proche de la part des classes moyennes moins aisées (79,7%) ; la distinction porte alors principalement sur les sources secondaires de revenus les revenus sociaux pour les classes moyennes moins aisées (17,6%) et les « autres revenus » pour les classes aisées.

Cette primauté du marché du travail comme source de revenus directs et indirects des classes moyennes semble cohérente avec un système de protection social « bismarckien » dont le principe d'assurance sociale permet la préservation des statuts après le retrait du marché du travail où en cas de chômage.

Dans ce cadre, pour analyser plus avant la résilience des classes moyennes, il est intéressant d'identifier ce qui relève plus spécifiquement d'un système d'assurance chômage caractérisé par un taux de remplacement et une durée d'indemnisation relativement élevés au sein des pays de l'OCDE²³.

Le tableau 8 montre que la part des revenus indirects du travail des classes moyennes en âge de travailler (c'est-à-dire principalement des dispositifs visant à indemniser le chômage) était de 13,5% en 2011. Cette part a augmenté de 2 points de pourcentage sur la période 1996-2011 (annexe 2, tableau A-2-9). Elle a augmenté plus fortement pour les classes moyennes moins aisées, plus vulnérables au chômage²⁴, que pour les classes moyennes centrales ou plus aisées (2,9 versus 1,7 et 2 points de pourcentage

²¹ Les revenus indirects tirés du marché du travail regroupent ici les allocations chômage, les préretraites et les pensions de retraite (à l'exclusion du minimum vieillesse) ; ils relèvent plutôt de régimes d'*assurance sociale*.

²² Ces revenus comprennent les diverses prestations sociales et notamment les minima sociaux ; ils relèvent plutôt du régime de l'*assistance*.

²³ Dhont-Peltrault (2016)

²⁴ cf. supra l'analyse des classes moyennes vis-à-vis de l'emploi.

respectivement). *A contrario*, les revenus indirects du marché du travail constituent une source de revenu proportionnellement moins importante pour les plus pauvres en 2011 par rapport à 1996 (une baisse de 1,4 point sur la période), ce qui traduit une accentuation de leur distance avec le marché du travail. Pour les plus pauvres l'essentiel de cette évolution s'est effectuée avant la crise de 2007. Par contre pour les classes moyennes, la progression s'est accélérée entre 2007 et 2011.

Dans le cadre de la crise et d'une période d'augmentation du chômage, les résultats présentés tendent à montrer que le système d'indemnisation du chômage a contribué à diversifier les sources de revenu des classes moyennes, même si l'ampleur des évolutions constatées demeure faible.

Tableau 7

Origine du revenu disponible pour différents groupes de revenus (en %)

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Revenus directs du marché du travail	64.8	72.1	68.5	54.6	68.2	37.4	65.6
Revenus indirects du marché du travail	12.0	18.6	21.0	24.3	20.3	19.3	18.1
Autres revenus	22.5	7.1	4.1	3.2	5.3	1.6	9.5
Revenus sociaux	0.7	2.2	6.5	17.9	6.1	41.7	6.7
Ensemble des revenus	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2011, 68,2% du revenu disponible de la classe moyenne provient des revenus directs du marché du travail.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint.

Source : enquête ERFIS 2011 (Insee) - Calculs des auteurs.

Tableau 8

Origine du revenu disponible pour différents groupes de revenus pour les personnes en âge de travailler (en %)

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres
Revenus directs du marché du travail	72.6	80.2	76.5	62.5	76.6	42.3
Revenus indirects du marché du travail	6.9	12.0	14.2	17.2	13.5	17.0
Autres revenus	20.0	5.9	3.3	2.7	4.5	1.7
Revenus sociaux	0.6	1.9	6.0	17.6	5.4	39.0
Ensemble des revenus	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2011, 76,6% du revenu disponible de la classe moyenne provient des revenus directs du marché du travail.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF5 2011 (Insee) -Calculs des auteurs.

* *
*

En conclusion, au niveau international, la France est caractérisée par une part importante des classes moyennes au sein de sa population ; de plus, ces classes moyennes apparaissent relativement résilientes. Cette résilience durant la crise et plus généralement sur la période 1996-2011 a au moins trois dimensions : une stabilité de sa part dans la population totale, une stabilité des inégalités en son sein et une progression des niveaux de vie. Cette situation contraste fortement avec celle d'autres pays emblématiques par l'importance historique de leurs classes moyennes (notamment la Suède et l'Allemagne) qui connaissent une érosion de leur part dans la population ces dernières années. La France fait partie d'un groupe de pays comprenant les Pays-Bas (Kuypers et Marx, 2016) et la Belgique dans lequel les classes moyennes représentent une part importante de la population et sont relativement résilientes. Ces pays ont en commun le maintien de l'Etat-Providence à un niveau élevé et du côté marché du travail l'existence de mécanismes de fixation des salaires régulés à un niveau relativement agrégé (niveau national ou branche).

Néanmoins, la résilience des classes moyennes françaises s'est accompagnée de changements importants sur le marché du travail. Ces changements qui sont plutôt des changements de long terme, la touchent de manière hétérogène. Tout d'abord, la progression de la part de cadres a été plus marquée pour les classes moyennes aisées que pour les autres groupes qui composent la classe moyenne. Cette tendance rapproche les classes moyennes aisées des classes aisées. A contrario, la croissance des

diverses formes flexibles d'emploi (CDD, etc.), du temps partiel et notamment du temps partiel contraint a été plus forte pour les classes moyennes moins aisées. Cette tendance rapproche les conditions d'emploi des classes moyennes moins aisées de celles des plus pauvres.

Il convient également de noter que les classes moyennes françaises, même résilientes, restent « sous pression », leur niveau de vie moyen ayant moins progressé que celui des classes aisées sur les 15 dernières années.

Bibliographie

- Anxo D. (2016)**, « The rise and fall of the Swedish middle class? », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 543-585.
- Atkinson T., Brandolini A. (2011)**, “On the identification of the “middle class””, ECINEQ WP 2011 – 217
- Bigot R., Croutte P., Müller J., Osier G. (2011)**, « Les classes moyennes en Europe », *Cahier de recherche CREDOC*, n°282.
- Bigot R., Langlois S. (2011)**, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », *L'année sociologique*, 61 (1), 21-46.
- Bosch G., Kalina T. (2016)**, « The erosion of the German middle class: The end of the ‘levelled-out, middle-class society’? », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 198-243.
- Chauvel L. (2013)**, « Welfare Regimes, Cohorts and middle classes », in Gornick J.C., Jänti M. (eds) (2013).
- Courtioux P., C. Erhel (2016)**, « Transformation in the world of work and the middle class: the French experience », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 160-197.
- Dhont-Peltrault E. (2016)**, “L’indemnisation du chômage en France au regard des pratiques européennes », *Trésor-Eco* n°188,.
- Eurofound (2013)**, *Employment polarisation and job quality in the crisis: European Jobs Monitor*, Eurofound, Dublin.
- Givord P. (2003)**, « Une nouvelle *Enquête Emploi* », *Economie et Statistique*, 362, pp.59-66.
- Gornick J.C., Jänti M. (eds) (2013)**, *Income inequality. Economic disparities and the middle class in affluent countries*, Stanford University Press, Stanford.
- Goux D. (2003)**, « Une histoire de l’*Enquête Emploi* », *Economie et Statistique*, 362, pp.41-57.
- Goux D. Maurin, (2012)**, *Les nouvelles classes moyennes*, République des Idées, Le Seuil.
- Grimshaw D., Rafferty A. (2016)**, « How have middle-income households fared in unequal Britain? A focus on work and employment trends », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 586-631.
- Kuyppers S., I. Marx (2016)**, « Social concertation and middle-class stability in Belgium », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 112-159.
- Maître B., B. Nolan (2016)**, « Middle incomes in boom and bust: The Irish experience », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 323-359.
- Piketty T. (2001)**, *Les hauts revenus en France au XX^e siècle. Inégalité et redistribution 1901-1998*, Grasset.
- Pressman S. (2007)**, « The decline of the middle class: an international perspective », *Journal of Economic Issues*, 41 (1), 181-200.
- Revenus fiscaux (ERF) 1996**, INSEE [producteur], ADISP-CHM [distributeur].
- Revenus fiscaux (ERF) 2001**, INSEE [producteur], ADISP-CHM [distributeur].
- Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2007**, INSEE [producteur], ADISP-CHM [distributeur].
- Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2011**, INSEE [producteur], ADISP-CHM [distributeur].
- Salverda W. (2016)**, « Stagnating incomes and the middle class in the Netherlands: running to stand still? », in Vaughan-Whitehead D. (ed), pp. 396-440.
- Thurow L. C. (1985)**, « The disappearance of the Middle Class », *New York Time*, February 5, p.F3.

Vaughan-Whitehead D. (ed) (2016), *European middle class disappearing. Evidence in the World of work*, Edward Elgar-ILO.

Vaughan-Whitehead D., **R. Vazquez-Alvarez, N. Maître** (2016), « Is the world of work behind middle-class erosion? », in Vaughan-Withehead D. (ed), pp. 1-61.

Annexe 1 : Résultats détaillés pour la comparaison européenne

Table A-1-1

La part des classes moyennes dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	79.7%	79.6%	79.8%	79.8%	80.0%	80.8%	80.1%	79.6%	79.8%	80.3%	79.8%
DE	n.d.	81.8%	81.5%	76.8%	76.3%	76.4%	76.5%	76.8%	76.5%	76.0%	75.4%
EE	64.0%	68.8%	70.2%	69.5%	70.8%	70.0%	72.7%	71.1%	70.8%	68.9%	63.6%
ES	61.6%	68.4%	69.3%	70.7%	69.8%	69.9%	68.5%	68.1%	67.9%	68.9%	65.9%
FR	79.0%	79.0%	80.1%	80.2%	78.2%	78.7%	78.1%	76.8%	77.2%	77.7%	78.1%
GR	69.5%	69.5%	68.3%	69.2%	69.7%	70.8%	70.7%	69.1%	69.2%	68.7%	67.6%
HU	n.d.	79.9%	75.4%	82.2%	82.5%	82.3%	82.9%	79.0%	79.6%	78.7%	78.4%
IE	70.6%	72.0%	72.5%	72.9%	76.3%	77.4%	75.5%	75.0%	75.0%	76.5%	75.1%
IT	71.2%	72.1%	71.2%	70.9%	73.1%	72.4%	73.0%	71.9%	71.6%	71.8%	71.7%
NL	n.d.	83.3%	84.2%	83.0%	82.4%	81.8%	83.7%	83.2%	83.9%	83.8%	82.3%
PT	65.0%	65.8%	66.6%	66.1%	67.2%	68.5%	69.8%	69.5%	69.8%	69.2%	68.5%
SE	85.4%	86.6%	84.5%	85.5%	84.2%	83.0%	83.4%	82.3%	82.1%	81.5%	81.1%
UK	n.d.	69.7%	70.7%	70.8%	70.5%	72.1%	72.0%	73.4%	74.4%	74.6%	73.7%

Lecture : au Portugal en 2004, 65% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004- 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Table A-1-2

La part des classes moyennes « centrales » dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	33.1%	32.4%	33.5%	33.4%	33.5%	33.9%	33.7%	33.4%	32.7%	33.5%	32.5%
DE	n.d.	39.6%	40.3%	33.9%	33.4%	33.5%	33.2%	32.1%	31.9%	33.1%	31.3%
EE	25.3%	26.6%	26.4%	26.7%	28.4%	28.0%	28.6%	27.7%	26.4%	27.2%	22.0%
ES	23.2%	26.0%	27.0%	27.9%	28.0%	27.8%	27.9%	26.3%	26.5%	26.4%	24.9%
FR	34.6%	34.3%	36.1%	35.9%	37.3%	35.5%	34.2%	34.4%	34.6%	35.5%	34.7%
GR	26.6%	28.9%	26.7%	26.9%	27.8%	29.3%	28.7%	25.5%	26.1%	26.4%	26.0%
HU	n.d.	37.8%	33.1%	38.5%	38.9%	39.1%	38.3%	35.0%	36.5%	35.8%	35.7%
IE	27.7%	27.3%	27.9%	26.7%	29.3%	29.1%	29.1%	30.0%	31.7%	30.1%	31.5%
IT	29.0%	29.3%	29.1%	28.4%	28.9%	28.2%	29.2%	29.7%	29.5%	28.7%	28.8%
NL	n.d.	38.1%	37.2%	37.0%	38.2%	38.5%	37.7%	37.6%	38.3%	38.5%	37.6%
PT	27.0%	28.2%	28.9%	26.0%	27.2%	29.0%	27.3%	28.5%	29.1%	29.1%	27.5%
SE	39.9%	41.5%	40.0%	40.4%	39.4%	38.5%	39.3%	37.8%	37.4%	37.9%	36.9%
UK	n.d.	27.3%	27.2%	28.2%	28.1%	29.6%	28.5%	29.3%	29.9%	28.8%	27.9%

Lecture : en Espagne en 2004, 23,2% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,8 et 1,2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004-2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Table A-1-3

La part des classes moyennes « moins aisées » dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	17.9%	18.0%	18.2%	17.7%	17.4%	18.1%	17.6%	18.1%	17.9%	17.4%	17.4%
DE	n.d.	16.5%	15.5%	16.2%	16.3%	15.6%	16.1%	16.3%	16.6%	15.7%	15.7%
EE	14.9%	15.8%	16.7%	16.6%	15.6%	15.6%	17.9%	16.8%	17.3%	17.0%	15.9%
ES	13.7%	14.9%	14.8%	15.8%	14.5%	14.7%	13.8%	15.1%	15.0%	15.5%	14.5%
FR	17.2%	18.2%	17.4%	17.4%	16.2%	17.7%	17.9%	16.9%	16.2%	16.6%	17.4%
GR	15.4%	14.5%	15.3%	15.8%	14.3%	13.9%	13.9%	15.4%	14.0%	15.9%	14.9%
HU	n.d.	15.5%	16.3%	16.7%	17.3%	16.9%	17.0%	16.8%	16.1%	16.5%	16.2%
IE	14.9%	16.2%	16.7%	18.0%	18.7%	20.4%	18.9%	17.9%	16.6%	18.9%	17.3%
IT	15.6%	15.5%	15.0%	15.3%	16.0%	16.3%	16.2%	14.6%	14.9%	15.7%	15.3%
NL	n.d.	18.0%	19.3%	19.3%	18.3%	17.5%	18.2%	17.8%	18.2%	18.0%	17.9%
PT	14.9%	15.5%	15.3%	16.1%	15.9%	15.9%	17.0%	16.1%	16.2%	15.0%	16.0%
SE	17.9%	17.4%	16.7%	17.8%	17.6%	16.9%	16.9%	16.6%	16.6%	15.9%	16.0%
UK	n.d.	15.9%	16.2%	16.3%	15.9%	16.1%	17.0%	17.0%	17.6%	18.5%	17.8%

Lecture : en Grèce en 2004, 15,4% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 1,2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Table A-1-4

La part des classes moyennes « plus aisées » dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	28.7%	29.2%	28.2%	28.6%	29.1%	28.8%	28.9%	28.1%	29.1%	29.4%	29.9%
DE	n.d.	25.7%	25.7%	26.7%	26.7%	27.3%	27.1%	28.4%	28.1%	27.2%	28.4%
EE	23.8%	26.4%	27.1%	26.1%	26.8%	26.4%	26.2%	26.6%	27.1%	24.7%	25.6%
ES	24.6%	27.4%	27.5%	27.1%	27.3%	27.4%	26.9%	26.7%	26.5%	27.0%	26.5%
FR	27.2%	26.5%	26.6%	26.9%	24.7%	25.5%	26.0%	25.5%	26.3%	25.6%	26.0%
GR	27.6%	26.1%	26.2%	26.5%	27.5%	27.5%	28.2%	28.2%	29.0%	26.5%	26.7%
HU	n.d.	26.6%	25.9%	27.0%	26.4%	26.2%	27.5%	27.2%	26.9%	26.4%	26.4%
IE	28.1%	28.4%	27.8%	28.1%	28.3%	27.9%	27.6%	27.2%	26.7%	27.5%	26.2%
IT	26.7%	27.3%	27.1%	27.2%	28.1%	27.9%	27.7%	27.5%	27.2%	27.4%	27.7%
NL	n.d.	27.2%	27.6%	26.8%	25.9%	25.9%	27.7%	27.8%	27.4%	27.3%	26.8%
PT	23.2%	22.1%	22.4%	23.9%	24.1%	23.6%	25.6%	24.9%	24.5%	25.2%	25.0%
SE	27.6%	27.7%	27.8%	27.3%	27.2%	27.6%	27.2%	27.9%	28.0%	27.8%	28.1%
UK	n.d.	26.6%	27.4%	26.4%	26.5%	26.4%	26.5%	27.1%	26.9%	27.3%	28.0%

Lecture : au Portugal en 2004, 23,2% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 1,2 et 2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004-2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Table A-1-5

La part des individus pauvres dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	15.2%	15.0%	14.6%	15.1%	14.7%	14.5%	14.4%	15.1%	15.2%	15.2%	15.6%
DE	n.d.	12.6%	12.9%	15.5%	15.6%	16.0%	16.0%	16.0%	16.3%	16.2%	16.6%
EE	21.2%	18.9%	18.2%	19.5%	19.6%	19.8%	15.7%	17.2%	17.5%	18.8%	21.8%
ES	26.4%	20.9%	20.8%	19.9%	20.8%	20.2%	20.9%	20.7%	20.9%	20.5%	22.5%
FR	13.6%	13.3%	13.0%	13.3%	12.8%	12.8%	13.3%	14.1%	14.3%	13.8%	13.8%
GR	20.3%	19.5%	20.7%	19.4%	20.4%	20.1%	20.3%	21.2%	22.8%	23.0%	22.1%
HU	n.d.	13.8%	16.0%	12.4%	12.3%	12.5%	12.3%	13.9%	14.1%	14.3%	14.8%
IE	21.0%	19.8%	18.4%	17.3%	15.7%	15.2%	15.5%	15.4%	15.8%	14.2%	15.4%
IT	19.2%	18.9%	19.6%	19.9%	18.6%	18.4%	18.4%	19.6%	19.6%	19.4%	19.3%
NL	n.d.	11.0%	9.8%	10.4%	10.9%	11.4%	10.4%	10.9%	10.3%	10.6%	11.7%
PT	20.6%	19.6%	18.5%	18.3%	19.3%	18.4%	18.3%	18.1%	18.0%	18.6%	19.6%
SE	11.1%	9.4%	12.3%	11.0%	12.3%	13.3%	13.1%	13.8%	14.0%	14.7%	15.0%
UK	n.d.	19.1%	19.2%	19.1%	18.9%	17.6%	17.5%	16.2%	16.1%	15.9%	16.8%

Lecture : au Portugal en 2004, 20,6% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 0,6 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004-2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Table A-1-6

La part des individus aisés dans différents pays européens

Pays/Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BE	5.2%	5.4%	5.6%	5.1%	5.3%	4.6%	5.5%	5.3%	5.0%	4.5%	4.7%
DE	n.d.	5.7%	5.6%	7.7%	8.1%	7.6%	7.6%	7.1%	7.2%	7.8%	8.0%
EE	14.8%	12.3%	11.6%	11.1%	9.6%	10.2%	11.6%	11.7%	11.8%	12.4%	14.6%
ES	12.0%	10.7%	9.8%	9.4%	9.4%	9.9%	10.6%	11.2%	11.1%	10.7%	11.6%
FR	7.4%	7.7%	6.9%	6.6%	9.0%	8.5%	8.6%	9.1%	8.6%	8.5%	8.1%
GR	10.2%	11.0%	11.0%	11.4%	9.9%	9.1%	9.0%	9.7%	8.0%	8.3%	10.3%
HU	n.d.	6.4%	8.6%	5.4%	5.2%	5.2%	4.8%	7.1%	6.3%	6.9%	6.8%
IE	8.3%	8.2%	9.2%	9.8%	8.0%	7.4%	9.0%	9.5%	9.2%	9.3%	9.5%
IT	9.5%	9.0%	9.2%	9.3%	8.3%	9.2%	8.7%	8.5%	8.8%	8.8%	9.0%
NL	n.d.	5.7%	6.0%	6.6%	6.7%	6.8%	5.9%	5.9%	5.8%	5.7%	6.0%
PT	14.4%	14.7%	14.9%	15.6%	13.6%	13.1%	11.9%	12.4%	12.2%	12.2%	11.9%
SE	3.4%	4.1%	3.2%	3.5%	3.4%	3.7%	3.5%	3.8%	3.9%	3.7%	4.0%
UK	n.d.	11.1%	10.1%	10.0%	10.6%	10.3%	10.5%	10.4%	9.5%	9.4%	9.4%

Lecture : au Portugal en 2004, 14,4% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est supérieur 2 fois le niveau de vie médian.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004-2014 (Eurostat)-Calculs des auteurs.

Annexe 2 : Résultats détaillés pour la France

Tableau A-2-1

Les caractéristiques des individus appartenant à différents groupes de revenus en 1996 (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Genre							
Part de femmes	50.0	52.3	53.5	55.9	53.5	54.4	53.3
Groupes d'âge (en années)							
16-24	0.2	0.7	2.2	3.9	2.0	13.2	3.3
25-54	57.9	62.1	59.6	59.0	60.4	60.3	60.1
55-64	20.1	15.4	12.9	11.9	13.6	11.4	13.9
Niveau d'éducation							
Primaire (et moins)	12.8	28.7	47.3	57.4	42.5	55.0	41.5
Secondaire (1er cycle)	21.3	33.0	35.0	30.4	33.4	24.5	31.1
Secondaire (2ème cycle)	14.3	13.6	9.0	6.9	10.3	10.9	10.7
Tertiaire (Bac+2)	15.7	13.2	5.6	2.8	7.8	4.7	8.1
Tertiaire (Bac+3 et plus)	35.8	11.4	3.2	2.4	6.1	4.9	8.6
Caractéristiques du ménage							
Personne seule	14.8	15.4	17.9	21.3	17.7	26.5	18.6
Parent isolé	0.8	1.7	3.0	5.3	3.0	7.0	3.3
Couple sans enfant	51.3	42.2	36.2	29.9	37.2	21.6	36.4
Couple avec enfant(s)	31.5	38.6	40.6	41.5	40.0	42.0	39.5
Autre	1.7	2.1	2.3	1.9	2.2	2.9	2.2
Statut vis-à-vis du logement							
Locataire	18.3	26.4	38.1	50.7	36.3	57.1	37.4
Taille de la ville							
Paris et sa Banlieue	36.3	23.3	12.1	9.9	15.7	10.6	16.9
Villes de plus de 200 000 habitants	19.4	21.2	21.4	19.3	20.9	23.9	21.1
Villes entre 50 000 et 200 000 habitants	12.4	14.1	14.6	14.1	14.3	14.9	14.2
Petite ville	16.5	19.9	24.9	26.1	23.3	21.9	22.5
Commune rurale	15.4	21.6	27.0	30.6	25.7	28.8	25.2

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 60,4% ont entre 25 et 54 ans ; les différentes modalités des caractéristiques ne sont pas toutes détaillées.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquête ERF 1996 (Insee)-Calculs des auteurs.

TableauA-2-2

Les caractéristiques des individus appartenant à différents groupes de revenus en 2007 (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Genre							
Part de femmes	50.0	51.6	53.6	56.5	53.5	57.4	53.7
Groupes d'âge (en années)							
16-24	0.1	1.4	3.3	5.0	3.0	16.9	4.5
25-54	48.9	58.8	57.4	52.7	57.0	52.4	55.6
55-64	28.5	20.3	15.1	13.6	16.6	12.8	17.2
Niveau d'éducation							
Primaire (et moins)	10.6	19.0	35.3	48.1	32.2	44.5	31.8
Secondaire (1er cycle)	19.1	29.2	34.6	31.9	32.1	26.1	30.2
Secondaire (2ème cycle)	16.8	18.2	14.7	11.5	15.3	17.1	15.6
Tertiaire (Bac+2)	14.8	15.6	9.2	4.6	10.5	5.1	10.2
Tertiaire (Bac+3 et plus)	38.7	18.0	6.2	3.9	9.9	7.3	12.2
Caractéristiques du ménage							
Personne seule	15.0	16.0	21.4	26.4	20.5	34.9	21.9
Parent isolé	1.6	2.6	0.0	8.0	0.0	10.8	5.2
Couple sans enfant	50.2	42.3	32.6	27.5	35.0	0.0	34.3
Couple avec enfant(s)	31.5	37.5	38.9	35.5	37.7	31.5	36.4
Autre	1.7	1.6	2.2	2.7	2.1	3.9	2.3
Statut vis-à-vis du logement							
Locataire	11.9	20.9	35.9	48.9	33.3	61.7	34.9
Taille de la ville							
Paris et sa Banlieue	31.2	18.8	11.9	11.3	14.2	12.6	0.0
Villes de plus de 200 000 habitants	21.4	21.4	21.4	22.0	21.5	28.7	22.4
Villes entre 50 000 et 200 000 habitants	10.9	11.4	12.3	13.4	12.2	14.1	12.3
Petite ville	19.0	23.1	26.1	25.3	24.9	21.0	23.9
Commune rurale	17.5	25.3	28.3	27.9	27.2	0.0	25.9

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 57% ont entre 25 et 54 ans ; les différentes modalités des caractéristiques ne sont pas toutes détaillées.

Champ : ensemble de la population.

Source : enquête ERFIS 2007 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-3

Les caractéristiques des emplois occupés par les individus appartenant à différents groupes de revenus en 1996

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) (en %)							
Cadre	52.5	19.2	4.4	2.3	10.2	4.2	14.3
PCS moyennes	32.2	37.4	24.0	19.9	29.0	23.3	28.8
Artisans commerçants	9.5	5.0	5.1	9.1	5.7	15.0	6.9
Professions intermédiaires	22.7	32.4	18.9	10.8	23.3	8.3	21.9
Employés	8.7	26.5	36.0	32.8	31.5	27.3	28.7
Ouvriers	1.9	14.9	33.4	41.1	26.9	33.9	24.8
Autres PCS	4.8	2.0	2.2	3.7	10.2	10.9	3.4
Secteur (en %)							
Agriculture	1.1	1.9	3.6	6.2	3.3	12.7	3.9
Industrie	16.7	20.1	22.2	19.7	20.9	13.2	19.8
Construction	3.4	4.1	6.4	0.0	5.8	11.0	6.0
Services	78.9	73.9	67.8	65.2	70.0	63.2	70.3
Type de contrat (en %)							
Contrat à durée déterminée	2.9	2.4	5.0	6.8	4.3	11.4	4.7
Interim	0.3	0.8	1.8	3.6	1.7	4.2	1.8
Temps de travail							
Temps-partiel (en %)	9.2	10.3	15.3	18.3	13.6	22.2	13.7
Temps-partiel involontaire (en %)	0.4	1.1	2.9	5.6	2.6	6.8	2.7
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine (en heures)	39.1	35.8	35.4	35.9	35.6	35.9	36.0
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine dans le ménage (en heures) ^a	60.0	55.5	49.4	44.3	51.1	41.6	51.3

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 10,2% sont cadres. (^a) il s'agit d'une moyenne des heures de travail de la personne en emploi et de son éventuel conjoint.

Champ : ensemble de la population en emploi.

Source : enquête ERF 1996 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-4

Les caractéristiques des emplois occupés par les individus appartenant à différents groupes de revenus en 2007

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) (en %)							
Cadre	54.7	24.9	6.0	2.9	13.0	4.8	16.6
PCS moyennes	27.1	39.2	28.0	19.8	31.2	26.0	30.4
Artisans commerçants	8.3	5.3	4.1	6.6	5.0	12.6	5.9
Professions intermédiaires	18.7	33.9	23.9	13.2	26.2	13.4	24.5
Employés	10.3	22.8	35.9	37.9	31.0	33.9	29.1
Ouvriers	2.0	11.5	28.8	36.4	23.1	28.8	21.4
Autres PCS	6.0	1.6	1.3	2.9	13.0	6.5	2.5
Secteur (en %)							
Agriculture	2.1	1.7	2.5	5.1	2.6	7.7	2.9
Industrie	15.9	16.6	16.5	14.6	16.3	9.4	15.7
Construction	4.3	0.0	6.6	8.2	6.2	8.0	6.2
Services	77.7	76.6	74.3	72.1	74.9	74.9	75.2
Type de contrat (en %)							
Contrat à durée déterminée	4.5	5.3	9.3	13.9	8.6	24.8	9.5
Interim	0.3	0.8	2.8	5.1	2.5	6.1	2.5
Temps de travail							
Temps-partiel (en %)	12.4	11.7	16.2	21.9	15.3	31.3	16.2
Temps-partiel involontaire (en %)	0.8	1.7	5.0	10.4	4.6	16.3	5.1
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine (en heures)	38.3	33.5	31.8	31.9	32.5	31.0	33.0
Moyenne des heures de travail habituelles/semaine dans le ménage (en heures) ^a	59.0	52.3	43.7	35.5	45.8	33.1	46.2

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 10,2% sont cadres. (^a) il s'agit d'une moyenne des heures de travail de la personne en emploi et de son éventuel conjoint.

Champ : ensemble de la population en emploi.

Source : enquête ERF5 2007 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-5

Les caractéristiques des individus en âge de travailler et de leur ménage vis-à-vis de l'emploi en 1996 (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Personnes en couple							
Deux temps pleins	46.6	44.4	26.0	11.6	30.1	7.0	28.3
Un temps plein et un temps partiel	13.1	13.8	15.9	12.1	14.4	5.9	13.0
Un temps plein et un sans emploi	23.3	19.6	26.1	34.8	25.4	25.0	25.1
Deux temps partiels	0.4	0.4	0.5	0.4	0.5	0.4	0.5
Un temps partiel et un sans emploi	2.0	1.8	3.3	3.3	2.7	4.7	3.0
Deux sans emploi	6.0	8.3	10.6	12.2	10.0	20.4	11.2
Personnes célibataires							
A temps plein	11.0	10.8	11.7	8.7	10.8	5.3	10.0
A temps partiel	0.3	0.5	1.3	2.8	1.3	3.6	1.5
Sans emploi	1.3	2.1	3.2	9.6	4.0	20.9	6.2

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 30,1% sont dans un ménage où la personne de référence et son conjoint ont un emploi à temps plein.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint, en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF 1996 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-6

Les caractéristiques des individus en âge de travailler et de leur ménage vis-à-vis de l'emploi en 2007 (en %)

Caractéristiques	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Personnes en couple							
Deux temps pleins	39.0	43.6	30.0	11.2	31.5	6.3	28.8
Un temps plein et un temps partiel	15.4	14.2	17.0	12.7	15.2	4.8	13.8
Un temps plein et un sans emploi	18.4	13.5	16.3	28.0	17.5	18.9	17.7
Deux temps partiels	0.5	0.5	0.6	0.4	0.5	0.7	0.5
Un temps partiel et un sans emploi	2.1	2.0	3.1	3.6	2.8	5.4	3.1
Deux sans emploi	8.3	8.8	8.6	12.2	9.4	15.8	10.1
Personnes célibataires							
A temps plein	10.8	12.0	16.5	14.1	14.4	7.1	13.1
A temps partiel	0.4	0.8	1.6	4.5	1.9	6.1	2.3
Sans emploi	2.0	2.3	4.0	10.1	4.5	29.6	7.7

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne 31,5% sont dans un ménage où la personne de référence et son conjoint ont un emploi à temps plein.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint, en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF5 2007 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-7

Niveau de vie et inégalités des différents groupes de revenus en 1996

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Niveau de vie moyen (euros/an)	46 906	25 809	17 011	12 142	19 037	7 464	19 514
Indice de niveau de vie moyen ^a	240	132	87	62	98	38	100
Niveau de vie médian (euros/an)	42 191	24 992	16 933	12 188	17 953	8 184	17 235
Indice de niveau de vie médian ^a	245	145	98	71	104	47	100
Rapport interdécile D9/D1	1.8	1.5	1.4	1.3	2.3	2.3	3.6
Indice de Gini	0.14	0.08	0.07	0.05	0.17	0.15	0.28

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne le niveau de vie moyen est de 14 492 €/an. Le niveau de vie est obtenu en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation au sein du ménage (échelle OCDE-Insee) ; (^a)Base 100 = ensemble de la population l'année courante.

Champ : ensemble de la population ; pour le calcul de l'indice de Gini le champ est réduit aux ménages ayant un revenu disponible strictement positif.

Source : enquête ERF 1996 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-8

Niveau de vie et inégalités des différents groupes de revenus en 2007

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Niveau de vie moyen (euros/an)	58 961	29 385	19 497	13 890	21 563	8 542	22 832
Indice de niveau de vie moyen ^a	258	129	85	61	94	37	100
Niveau de vie médian (euros/an)	49 589	28 499	19 347	13 953	20 406	9 440	19 736
Indice de niveau de vie médian ^a	251	144	98	71	103	48	100
Rapport interdécile D9/D1	2.0	1.5	1.4	1.3	2.3	3.0	3.5
Indice de Gini	0.21	0.08	0.07	0.05	0.17	0.17	0.30

Lecture : au sein des individus appartenant à la classe moyenne le niveau de vie moyen est de 19 700 €/an. Le niveau de vie est obtenu en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation au sein du ménage (échelle OCDE-Insee) ; (^a)Base 100 = ensemble de la population l'année courante.

Champ : ensemble de la population ; pour le calcul de l'indice de Gini le champ est réduit aux ménages ayant un revenu disponible strictement positif.

Source : enquête ERFIS 2007 (Insee)-Calculs des auteurs.

Tableau A-2-9

Origine du revenu disponible pour différents groupes de revenus pour les personnes en âge de travailler en 1996 (en %)

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Revenus directs du marché du travail	82.1	81.6	76.1	65.3	77.5	43.9	76.8
Revenus indirects du marché du travail	6.1	10.1	12.5	14.3	11.5	18.5	10.7
Autres revenus	11.1	6.2	4.0	2.7	4.9	1.8	6.2
Revenus sociaux	0.7	2.1	7.4	17.7	6.0	35.9	6.4
Ensemble des revenus	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 1996, 77,5% du revenu disponible de la classe moyenne provient des revenus directs du marché du travail.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF 1996 (Insee) -Calculs des auteurs.

Tableau A-2-10

Origine du revenu disponible pour différents groupes de revenus pour les personnes en âge de travailler en 2007 (en %)

	Classes aisées	Classes moyennes aisées	Classes moyennes centrales	Classes moyennes moins aisées	Classes moyennes	Ménages pauvres	Ensemble de la population
Revenus directs du marché du travail	74.6	80.3	77.6	63.5	77.2	44.0	75.1
Revenus indirects du marché du travail	7.0	11.4	12.7	15.9	12.4	17.1	11.3
Autres revenus	17.8	6.4	3.5	3.5	4.9	2.8	7.9
Revenus sociaux	0.6	1.9	6.3	17.2	5.5	36.0	5.6
Ensemble des revenus	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2007, 77,2% du revenu disponible de la classe moyenne provient des revenus directs du marché du travail.

Champ : personne de référence du ménage et son éventuel conjoint en âge de travailler (16-64 ans).

Source : enquête ERF 2007 (Insee) -Calculs des auteurs.